



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



INSAH

INSTITUT DU SAHEL

Rapport annuel 2020



► **Création :** 11 septembre 1976.

Type d'institution : Institut spécialisé du CILSS, Etablissement public inter-étatique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière

► **Vision :** « Contribuer à assurer l'accès de tous les sahéliens et sahéliennes, à tout moment, au aliments nécessaires pour mener une vie saine et active ».

► **Mission :** « Favoriser et faciliter les échanges entre les systèmes nationaux qui interviennent dans le domaine de la recherche [agricole, population et développement] pour impulser une dynamique de coopération et proposer des actions catalytiques soutenant une agriculture productive et une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de créer les conditions d'une production durable et compétitive] ».

► **Site web de l'INSAH :**

<http://insah.cilss.int/>

Bibliothèque virtuelle de l'INSAH:

<http://publications.insah.org/>

Un mandat sous régional pour répondre aux besoins et au centre d'intérêt des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en matière de :

- Agriculture.
- Sécurité Alimentaire et nutritionnelle
- Marchés des produits agricoles et agroalimentaires.
- Population et développement.
- Dividende démographique et politiques de population.
- Genre et autonomisation des femmes.
- Changement climatique et résilience des populations.
- Semences, Biosécurité, Protection des cultures et Pesticides.
- Information Scientifique et Technique agricole.

Programmes et Départements de l'institution : deux programmes régionaux d'appui et trois départements

Etudes et Recherches en Population, Genre et Développement Durable

✓ Appuyer les pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida.

✓ Appuyer les institutions nationales du Sahel et d'Afrique de l'Ouest dans la mise en place et dans l'animation des dispositifs Enquêtes urbaines de conjoncture et HEA, intégrant la dimension revenu des ménages, pour le suivi de la vulnérabilité.

- Dividende démographique et politiques de population;
- Genre et Automatisation des femmes ;
- Population – Santé – Nutrition ;
- Stratégies, Politiques & Programmes de Population ;
- Formation en Population & Développement.

Etudes et Recherches sur les Intrants et les Réglementations

✓ Appuyer à la mise en œuvre des politiques de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest à travers la mise en œuvre des Réglementations harmonisées sur les semences et sur l'homologation des pesticides.

- Réglementation phytosanitaire et protection intégrée des végétaux ;
- Semences, Biosécurité, Protection des cultures et Propriété Intellectuelle;
- Système de production durable et Réglementation des Engrais.

Etudes et Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés

Promouvoir, harmoniser et coordonner la recherche scientifique en vue de contribuer à l'intégration régionale, dans les domaines de la Sécurité Alimentaire, LCD, Maîtrise de l'eau et la Dynamique des Marchés.

- Agriculture et sécurité alimentaire ;
- Maîtrise de l'eau ;
- Gestion des Ressources naturelles et Environnement ;
- Changement climatique et Résilience ;
- Marchés et Politiques Agricoles.



Un autre Sahel est possible !

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

- **AFD** : Agence Française de Développement
- **ANO** : Avis de Non – Objection
- **BAD** : Banque Africaine de Développement
- **CEDEAO** : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- **CERPOD** : Centre d'Etudes et de Recherches en Population et Développement
- **CILSS** : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
- **CIRAD** : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- **CH** : Cadre Harmonisé
- **CLCPRO** : Commission de lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale
- **COAHP** : Comité Ouest Africain d'Homologation des pesticides
- **COFENABVI-AO** : Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Et Viande D'Afrique De L'Ouest
- **CORPAO** : Conférence Régionale sur les Opportunités d'échanges de Produits Agricoles et Agroalimentaires dans le sahel et en Afrique de l'Ouest
- **CPAC** : Comité des Pesticides d'Afrique Centrale
- **CNGP** : Comités Nationaux de Gestion des Pesticides
- **CNLCP** : Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
- **CRSPAO** : Comité Régional des Semences & Plants de l'Afrique de l'Ouest
- **CRPS** : Comité Régional de Programmation et de Suivi
- **CSP** : Comité Sahélien des Pesticides
- **DG** : Directeur Général
- **DQA** : Data Quality Assessment
- **DON** : Don (donner)
- **DREAM** : Département Etudes et Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés
- **DRIAR** : Département Etudes et Recherches les Intrants Agricoles et Réglementations
- **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture / Food and Agriculture Organization
- **FEWS NET** : Famine Early Warning Systems Network
- **F.N.C.P.T/BF** : Fédération Nationale des Coopératives des Producteurs de tomate du Burkina Faso
- **GC** : Gestion des connaissances
- **GRN/CC** : Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique
- **HEA** : Analyse de l'Economie des Ménages / Household Economy Analysis
- **IDF** : Fonds de Développement Institutionnel
- **INSAH** : Institut du Sahel
- **LCD** : Lutte Contre la Désertification
- **Lu/Lc** : Land Use / Land Cover (programme de l'Occupation des sols et d'Utilisation des terres)
- **MMOP** : Manuel de Mise en Œuvre Globale du Projet
- **PASANAO** : Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
- **IDG** : Infrastructure de Données Géographiques
- **IFPRI** : International Food Policy Research Institute
- **MIS2G** : Market Information System (Systèmes d'Information sur les Marché (SIM)) de deuxième Génération
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **PACER** : Programme d'Appui aux Centres d'Excellence Régionaux
- **PAGR-SANAD** : Projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Résilience, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de l'Agriculture Durable en Afrique de l'Ouest
- **PARIIS/SIIP** : Programme Régional d'Appui à l'Initiative Irrigation au Sahel
- **PGES** : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
- **P2RS** : Programme Régional de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
- **PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux
- **POA** : Plan d'Opération Annuel
- **PPM** : Plan de Passation des Marchés
- **PRA** : Programme Régional d'Appui
- **PREGEC** : Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
- **PRODAF** : Projet de Développement de l'Agriculture Familiale
- **PT** : Plan de Travail
- **PTBA** : Plan de Travail et Budget Annuel
- **PTF** : Partenaires Techniques et Financiers
- **RA** : Recherche-Action
- **RESIMAO** : Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest
- **RPCA** : Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
- **SAN** : Sécurité Alimentaire (SA) et Nutritionnelle
- **SAP** : Systèmes d'Alerte Précoce
- **SE** : Secrétaire Exécutif
- **SIGEPAO** : Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest
- **SYSCOA** : Système Comptable Ouest Africain
- **PRAPS** : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
- **SIG** : Système d'Information Géographique
- **SIM** : Système D'Information sur les Marchés (Market Information System (MIS))
- **SNV** : Organisation Néerlandaise de Développement
- **SWEDD** : autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel
- **TDR** : Termes de Références
- **TTL** : Task Team Leader
- **UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
- **UA /UPSCALERS** : projet de recherche de l'Union Africaine



Dr Mohamed Abdellahi EBBE
Directeur Général de l'Institut du Sahel

L'année 2020 a marqué un tournant décisif dans l'organisation et la conduite des activités de l'INSAH et du CILSS de façon générale suite essentiellement à la pandémie à CORONAVIRUS et le processus de validation des dossiers de la réforme. Aussi, 2020 a été l'année qui suit la dernière année du programme de travail 2015 – 2019, année pendant laquelle l'institution a eu à faire face à une réduction des moyens de fonctionnement et particulièrement les ressources financières et humaines. Un recentrage des activités a été nécessaire afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les Etats membres du CILSS.

Ainsi, le présent rapport fait l'état de mise en œuvre des activités de l'Institut du Sahel dont le siège est à Bamako. Il couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 et décline la logique des objectifs stratégiques (OS) du Programme quinquennal de Travail 2015-2019 (PT2015-2019) du CILSS ainsi que les activités conduites. Il informe les parties prenantes (CILSS, Etats membres et partenaires techniques et financiers) sur les résultats atteints, les contraintes rencontrées, les opportunités et les leçons tirées durant les deux années d'exécution.

Le cadre de référence de ce rapport annuel de 2020 s'inspire de celui des Programmes de Travail 2015-2019 du CILSS. En rappel, les objectifs stratégiques (OS) du Programme quinquennal de Travail 2015-2019 (PT2015-2019), étaient :

- Assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à l'échelle nationale et régionale.
- Assurer la gestion et la valorisation durables des ressources naturelles dans un contexte de changements climatiques.
- Renforcer le management et le leadership du CILSS.

Ces Objectifs Stratégiques correspondent aux cinq blocs thématiques couverts par la compétence régionale du CILSS. Ils sont :

1. Bloc thématique Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et résilience (SAN).
2. Bloc thématique Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique (GRN/CC).
3. Bloc thématique Maîtrise de l'Eau (ME).
4. Bloc thématique Accès aux Marchés des produits agricoles et agroalimentaires (Marchés).
5. Bloc thématique Management, Gouvernance et Leadership (Management).

Quant aux produits issus de la mise en œuvre des activités, ils ont été classifiés en cinq pôles de services qui sont rendus aux Etats membres et aux partenaires. Il s'agit des Pôles de service « Information », « Formation », « Etudes, Recherche et Capitalisation », « Appui aux politiques » et « Projets multi-pays ».

Durant l'année 2020, la pandémie du COVID-19 et l'absence d'expertise suffisante et de ressources financières n'ont pas permis la réalisation des activités liées à tous les programmes. Malgré ces difficultés, les résultats ainsi atteints indiquent un état d'avancement satisfaisant des programmes car les objectifs définis sont largement pris en compte. Ainsi donc l'INSAH, en tant qu'institution spécialisée du CILSS, continue d'apporter sa contribution à la mise en œuvre des programmes régionaux, particulièrement dans leurs volets lutte contre la désertification, lutte contre l'insécurité alimentaire et dans le suivi de la dynamique des marchés. Bien entendu, cet effort ne serait pas réalisé sans les appuis inestimables de nos Etats et nos partenaires au développement. JE voudrais leur adresser ma profonde reconnaissance et mes remerciements les plus sincères.

Ce rapport fait le point des réalisations et acquis de l'INSAH au cours de l'année 2020 qui s'inscrivent dans la contribution globale de l'institut à l'exécution du Plan d'Opération 2020 du système CILSS pour la période d'exécution de Janvier à Décembre 2020.

Le contexte de réalisation des engagements de l'Institut du Sahel a été caractérisé par une réduction significative des capacités opérationnelles de certains départements avec l'absence d'expertise au niveau du Département Etudes et Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés (DREAM), ainsi que le retard considérable dans la mise à disposition des financements USAID nécessaires à la mise en œuvre de certaines activités essentielles au niveau du PRA Marché et de la réglementation semencière et biotechnologique .

L'année 2020 a aussi été marquée par le processus de la réforme institutionnelle et organisationnelle du CILSS qui a fortement impacté la mobilisation des ressources pour les activités techniques mais aussi a aussi perturbé les modalités de financement des activités techniques. Cela s'est traduit par un taux d'exécution physique des activités qui n'était que de 40% ??? des activités planifiées.

Cependant, malgré ce taux, des acquis importants sont à noter au cours de cette année 2020 parmi lesquels on peut noter :

1. La tenue de la 46ème session du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) qui a permis la révision et la publication de la liste globale des pesticides autorisés par le CILSS avec l'examiner de 261 demandes dont 83 nouveaux dossiers et 178 anciens dossiers ;
2. La mise en place du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) ;
3. Des avancées notables dans l'élaboration et d'adoption de la réglementation régionale portant prévention des risques biotechnologiques (biosécurité) dans le cadre du processus conjoint CEDEAO-UEMOA-CILSS démarré depuis 2009 ;
4. La conception, l'élaboration et la validation de quatre Rapports de recherches quantitatives et la production d'un Outil de formation des formateurs en genre des cadres du CILSS en méthodologie d'intégration du genre dans le processus de recherche dans trois pays Mali, Sénégal et Niger.

L'expertise de l'INSAH a aussi été fortement impliquée dans les autres activités et rencontres stratégiques de l'ensemble du système CILSS.

INTRODUCTION

L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution spécialisée qui a pour mission de coordonner, harmoniser et promouvoir les actions de recherche agro-socio-économique et sur la population / développement dans les Etats membres du CILSS. En se référant à cette mission, il participe au niveau des interventions du CILSS à l'atteinte des résultats globaux et des objectifs en contribuant à apporter des réponses à des questions spécifiques à sa mission au sein du système CILSS. Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre des Plans d'Opération annuels du système CILSS et rentrent dans le cadre de l'opérationnalisation de son dernier Programme de Travail 2015-2019.

Le présent rapport annuel fait le point de l'état de mise œuvre des activités qui sont du domaine d'intervention de l'INSAH inscrites dans le plan d'opération annuel 2020 de l'ensemble du système CILSS adopté par les instances du CILSS en juin 2020 par visioconférence à cause de la pandémie du COVID-19. Il couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 en vue d'informer les Responsables du CILSS et ses partenaires du niveau d'exécution physique ainsi que des contraintes rencontrées et des leçons apprises pour améliorer les performances du CILSS.

Les activités mises en œuvre malgré la fin du Programme de Travail 2015-2019 ont concerné les quatre axes stratégiques qui restent toujours

d'actualités à savoir :

- 1) la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) ;
- 2) la Gestion des ressources naturelles et changement climatique ;
- 3) l'Accès aux Marchés et la Gestion des flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- 4) la Population, le Genre et Développement et ;
- 5) le Management et le Leadership.

Le rapport tient compte de l'ensemble des activités conduites par les départements de l'INSAH.

C'est un rapport qui fait le point des niveaux d'exécution annuels du Plan Opérationnel 2020 par programme et département et décrit de manière détaillée les principaux acquis au cours de cette année 2020.

Principaux acquis en 2020

Les acquis au cours de cette année 2020 s'inscrivent dans des résultats globaux attendus du système CILSS tels que formulés dans le Plan Opérationnel 2020.

Cependant, en tenant compte des domaines d'interventions clés de l'INSAH et aux regards de sa mission au sein du système CILSS, on peut spécifier les acquis importants

de cette année 2020 par programmes et département qui ont en charge certains domaines spécifiques de la recherche au sein de l'Institut du Sahel.

Les acquis sont donc présentés par programmes et département en relation avec les engagements annuels.

5 Grands domaines d'intervention du CILSS



Espace d'intervention : CILSS + CEDEAO
Enormes sollicitations des Etats membres.

Programme Régional d'Appui - Accès aux Marchés (PRA-AM) Marchés et flux transfrontaliers

- Les informations sur les marchés, les flux transfrontaliers et les entraves au commerce sont diffusées régulièrement
- Les acteurs privés des marchés sont informés sur les instruments et outils des politiques régionales de commerce
- Les transactions commerciales sur les produits agricoles, agro-alimentaires et le bétail sont renforcées dans l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest

Programme Régional d'Appui en Population, genre et Développement (PRA Pop - Genre -Dev) Etudes & Recherches en Population, genre et Développement (CERPOD)

- Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de coordination, d'analyse et de résolution des problèmes de population pour accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique sont renforcées
- Les appuis aux pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida

Etudes & Recherches sur les Intrants Agricoles et Règlements (DRIAR)

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest à travers :
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à la mise en œuvre de la réglementation régionale semencière harmonisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- Une réglementation régionale sur la biosécurité est élaborée et adoptée pour le Sahel et l'Afrique de l'ouest.

Etudes & Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés (DREAM)

- La Promotion des filières agroalimentaires est renforcée
- Les politiques et programmes de maîtrise de l'eau sont appuyées avec :
- Le démarrage des activités du Programme Régional d'Appui à l'Initiative Irrigation au Sahel (PARIIS/SIIP)
- Les outils d'échanges et partage des connaissances sont mis en place et opérationnels.

AXE STRATEGIQUE 4 /CILSS: ACCES AUX MARCHES & GESTION DES FLUX TRANSFRONTALIERS

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES (PRA Marchés)

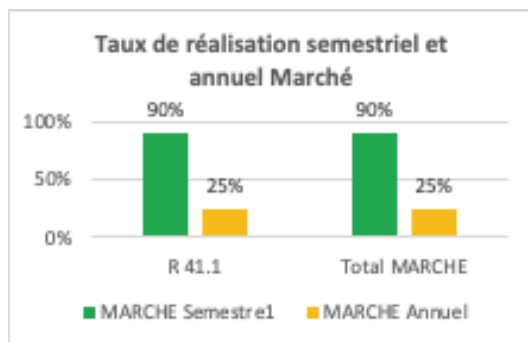


Rappel des résultats attendus :

- les informations sur les marchés, les flux transfrontaliers et les entraves au commerce sont diffusées régulièrement
- les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional
- les tracasseries routières et administratives au commerce régional sont documentées
- la mise en réseau des acteurs privés et publics du marché ainsi que leur renforcement des capacités sont assurés
- les capacités des acteurs privés et publics des marchés sont renforcées

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Les activités de l'axe stratégique accès aux marchés et gestion des flux transfrontaliers conduites au cours de l'année 2020, se rattachent à un seul résultat à savoir le R41.1: Les informations sur les marchés, les



flux transfrontaliers et les entraves au commerce sont diffusés régulièrement. Le taux d'exécution physique semestriel enregistré est de 90%. Ce qui montre une exécution efficace des activités planifiées au premier semestre sur l'axe. Cependant, lorsque l'on rapporte les réalisations à la programmation annuelle, on obtient un taux de 25%. Ce qui démontre que la réalisation de la plus plupart des activités ont été faite au second semestre.

Principales réalisations de l'axe par résultat

Au cours de l'année 2020, le CILSS s'est consacré, au titre de l'axe stratégique accès aux marchés et gestion des flux transfrontaliers à la redynamisation du dispositif de suivi des flux grâce au financement triennal du projet FARM-TRAC du FIDA au renforcement des capacités des acteurs de chaînes de valeur, du processus d'internalisation des données flux transfrontaliers dans les statistiques de commerce extérieur des

Etats et des Communautés d'Intégration Régionales (UEMOA & CEDEAO), à la pérennisation par l'AOCTAH de la collecte des données mais surtout à l'amélioration du dispositif de collecte et d'analyse des données sur les flux transfrontaliers.

Le processus de la migration

des SIM en seconde génération s'est poursuivi au cours de cette année 2020 par la formation des enquêteurs dans quatre pays (Gambie, Mali, Mauritanie et Tchad).



■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

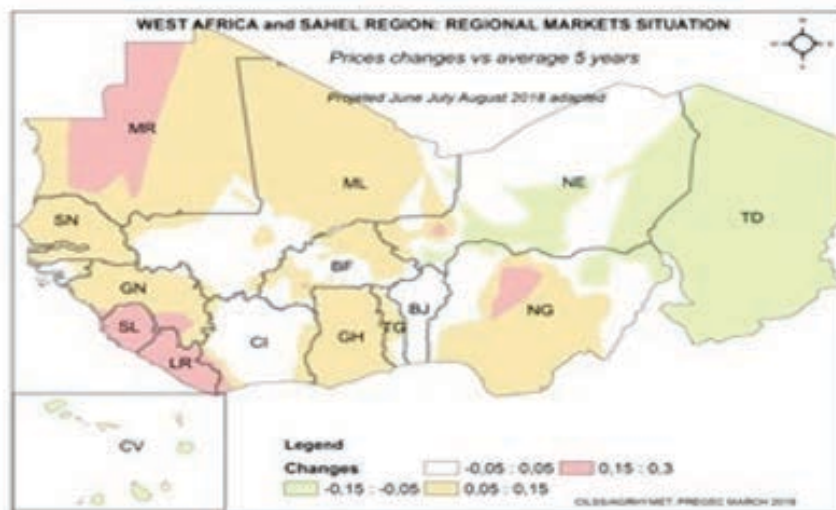
Le CILSS a mis en place une base de données régionale sur les prix, les flux et les stocks commerçants. Cette base de données est régulièrement mise à jour en collaboration avec les pays et les partenaires du FEWS NET et PAM. A ce jour tous les 17 pays sont couverts et la mise à jour se fait de façon périodique. Cette base sert au traitement, à l'analyse et au suivi de la situation des marchés régionaux.

Au titre de la veille informationnelle sur le marché régional, une mission conjointe d'évaluation des marchés et des flux transfrontaliers a été organisée par le CILSS, avec l'appui des partenaires techniques (FEWS NET, PAM et FAO) et des SIM Nationaux (RESIMAO). La mission s'est tenue dans les trois bassins de la région. Quinze (15) pays sur les dix-sept ont également effectué les missions nationales, ce qui a facilité les consolidations par bassins. Le Bénin, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Sénégal, la Mauritanie, le Libéria, la Sierra Leone et la Gambie. Seule la Guinée n'a pas conduit de mission conjointe cette année. Le Cap-Vert dispose déjà d'un dispositif très bien suivi à des flux transfrontaliers et des stocks nationaux bien maîtrisés.

Les rapports ont permis de comprendre les facteurs sous-jacents de la hausse des prix des céréales dans la région et faire des projections jusqu'à la période de soudure. Les résultats des missions ont servi de base aux présentations sur la situation alimentaire.

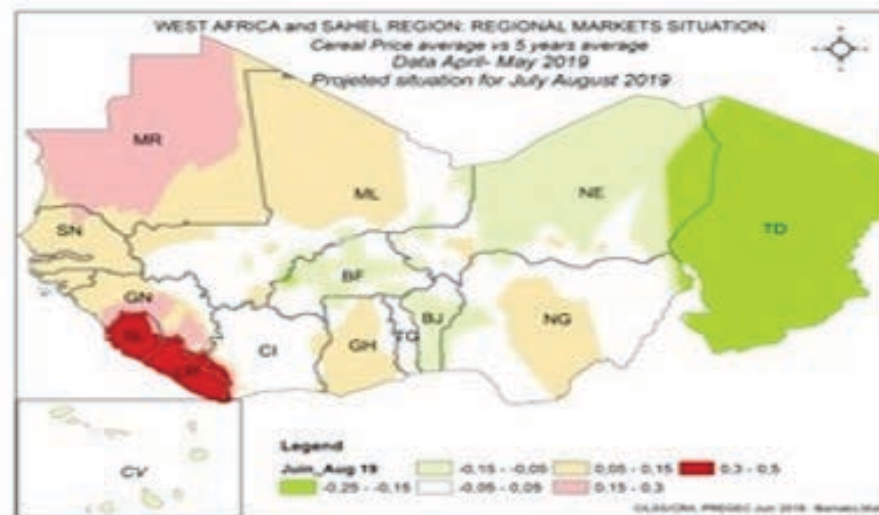
Le lien de chacune des plateformes des 3 pays se présente dans le tableau ci-dessous :

Situation régionale des prix projetés à la période de soudure faite décembre 2020



PREGEC. Mars à Cotonou au Bénin

Situation régionale des prix projetés à la période de soudure faite en décembre 2020



PREGEC Juin 2019 à Bamako au Mali

■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

La situation dans les trois bassins se présente comme suit :

- **Pour le bassin Est** (Niger, Bénin, Tchad): Le système de commerce céréalier dispose d'un potentiel important en produits céréaliers, produits de rente et animaux permettant un bon fonctionnement des flux internes et externes. Toutefois, comme les années passées, le système fait face à des entraves dont entre autres la fermeture de la frontière du Nigeria qui ne permet pas aux flux de fonctionner normalement surtout pour les céréales pour lesquelles le Nigeria reste une source importante. Suite à cette situation les flux alternatifs sont devenus très actifs, il s'agit notamment des circuits du Bénin et du Burkina Faso en ce qui concerne le sorgho. Cette situation de baisse d'intensité des flux du Nigeria conjuguée aux effets de l'insécurité civile, aux frontières avec le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali, se traduit par une réduction des approvisionnements en produits surtout pour le mil dont les quantités disponibles sur les marchés sont constituées en grande partie par les offres locales. Malgré ces facteurs défavorables, les flux et la demande restent soutenus pour les animaux et les produits de rente, sauf pour le niébé dont les stocks disponibles sont importants suite aux énormes quantités invendues de l'année passée. Cependant, ces flux n'empêchent pas une crise d'accès alimentaire dans les zones vulnérables suite à l'insécurité, où le fonctionnement des marchés est perturbé et le pouvoir d'achat des populations souffre de la chute des productions agricoles et fourragères et la perte des opportunités économiques locales. En définitive, on peut dire que malgré les diverses entraves au bon fonctionnement des flux commerciaux de produits, une crise alimentaire est loin de se reproduire en 2020 sur le plan disponibilité et en terme de flambée des prix. Toutefois elle reste possible sur le plan nutritionnel et pastoral. Ainsi, les réponses à l'insécurité alimentaire devront fortement prendre en compte la situation pastorale déjà difficile et les implications nutritionnelles des baisses des productions et le niveau actuel des prix.
- **Pour le bassin Centre** (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Togo): Le fonctionnement des marchés agricoles est globalement satisfaisant en dépit d'une relative baisse de l'offre céréalière. En effet, la bonne production enregistrée cette année dans la majorité des pays du bassin, cumulée aux stocks reports de la campagne précédente assure au bassin une très bonne disponibilité céréalière. Les transactions sur les marchés des produits agricoles sont dominées par les produits de rente. Les ménages ont un faible recours aux marchés pour leurs besoins de consommations. Les prix des céréales moins attractifs et en baisse par rapport à la normale ont un impact sur leur offre qui reste faible. La volatilité des prix limite la pratique du stockage chez bon nombre de grossistes évitant ainsi les risques des pertes financières. Le niveau des échanges entre le pays du bassin et ceux avec d'autres pays notamment le Nigeria sont en baisse par rapport à la moyenne. Cette situation s'explique d'une part par la perturbation du fonctionnement des marchés du fait de l'insécurité civile et d'autre part par l'instabilité des devises dans ces pays.

■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

- Pour le Bassin Ouest (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Sierra Leone et Libéria) : Globalement les marchés fonctionnent correctement. En effet, ils sont abondamment approvisionnés en céréales importées (riz, blé) et modérément en produits locaux (céréales sèches, légumineuses). Les flux internes (transferts des marchés ruraux vers les marchés de regroupement), sont très dynamiques. Toutefois, il faut signaler que la reluisante campagne de commercialisation réalisée dans le bassin arachidier du Sénégal pourrait se traduire par des offres faibles à modérées des marchés agricoles du Sénégal et de la Gambie. Pour la Mauritanie, les marchés pourraient bénéficier d'une amélioration des offres en produits locaux (maïs, sorgho, niébé) pour les prochains mois. Les marchés de bétail de tous les pays visités sont correctement approvisionnés. Les ventes se déroulent correctement du fait de la constance ou même de l'accroissement de la demande dans tous les pays, notamment en zones urbaines. Présentement, les prix pratiqués, des produits locaux, sont élevés par rapport à la situation normale. Ce niveau élevé des prix, à défaut d'augmenter va se stabiliser pour encore quelques mois, jusqu'en fin avril 2020, mais pourrait hausser dès le mois de mai 2020 du fait de la baisse des stocks et de la forte demande pour les préparatifs de la campagne agricole 2020/2021. Malgré les difficultés liées à la pandémie du Covid-19, plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la migration des SIM en deuxième génération. Parmi ces activités, il faut noter : l'organisation des ateliers de formation des agents collecteurs à la mise en ligne des données, l'organisation de l'atelier de développement des modules complémentaires et le suivi quotidien de la mise en ligne des données et l'animation des RSE.

Développement des modules complémentaires des plateformes

La conception des plateformes passe par le développement des modules nécessaires au fonctionnement de ces dernières. Certains modules pour la collecte de données ont été déjà développés l'année précédente et ont servi aux formations des collecteurs de données au Burkina Faso, au Sénégal et au Niger. Le P2RS a poursuivi le développement des modules complémentaires par l'organisation d'un atelier à Bobo-Dioulasso. Ce qui a permis de développer les modules sur : le modèle prédictif des prix, les IOV, Datawarehouse/Entrepôt de données, SMS survey, SIG.



PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES (PRA Marchés)

■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

Animation et suivi des plateformes

Le souci majeur des systèmes d'information sur les marchés (SIM) réside dans les délais de collecte de données, de traitement et de diffusion de l'information. Dans le cadre de la SIM2G, un suivi au quotidien a été instauré à travers les RSE pour aider les collecteurs à mettre en ligne les données et les administrateurs dans la validation des données.

Ces différentes plateformes développées et mises à la disposition des pays sont accessibles aux adresses ci-dessous :

Plateformes développées	
Plateformes des SIMA	Plateformes des SIMB
Burkina: www.plateforme.simaburkina.net Mali: www.plateforme.omamali.net Niger: www.plateforme.simane.net Sénégal : www.plateforme.simasenegal.net Gambie : http://plateforme.gambia-mis.net/ Mauritanie : www.plateforme.simamauritanie.net Tchad : www.plateforme.simatchad.net	Burkina: www.plateforme.simbburkina.net Mali: www.plateforme.simbmali.net Niger: www.plateforme.simbetail.net Sénégal : www.plateforme.simbsenegal.net Gambie : http://plateforme.gambia-lmis.net/ Mauritanie : www.plateforme.simbmauritanie.net Tchad : www.plateforme.simbtchad.net
Plateforme du SIM Pêche	

Gambie : plateforme.fishriesgambia.net

Par ailleurs, le projet a développé une plateforme régionale et une bourse virtuelle accessibles respectivement à l'adresse : www.plateforme.sim2g.net et www.bourse.sim2g.net pour consolider les acquis dans les pays.

Capture d'écran de la plateforme régionale (www.plateforme.sim2g.net) au 24 octobre 2020

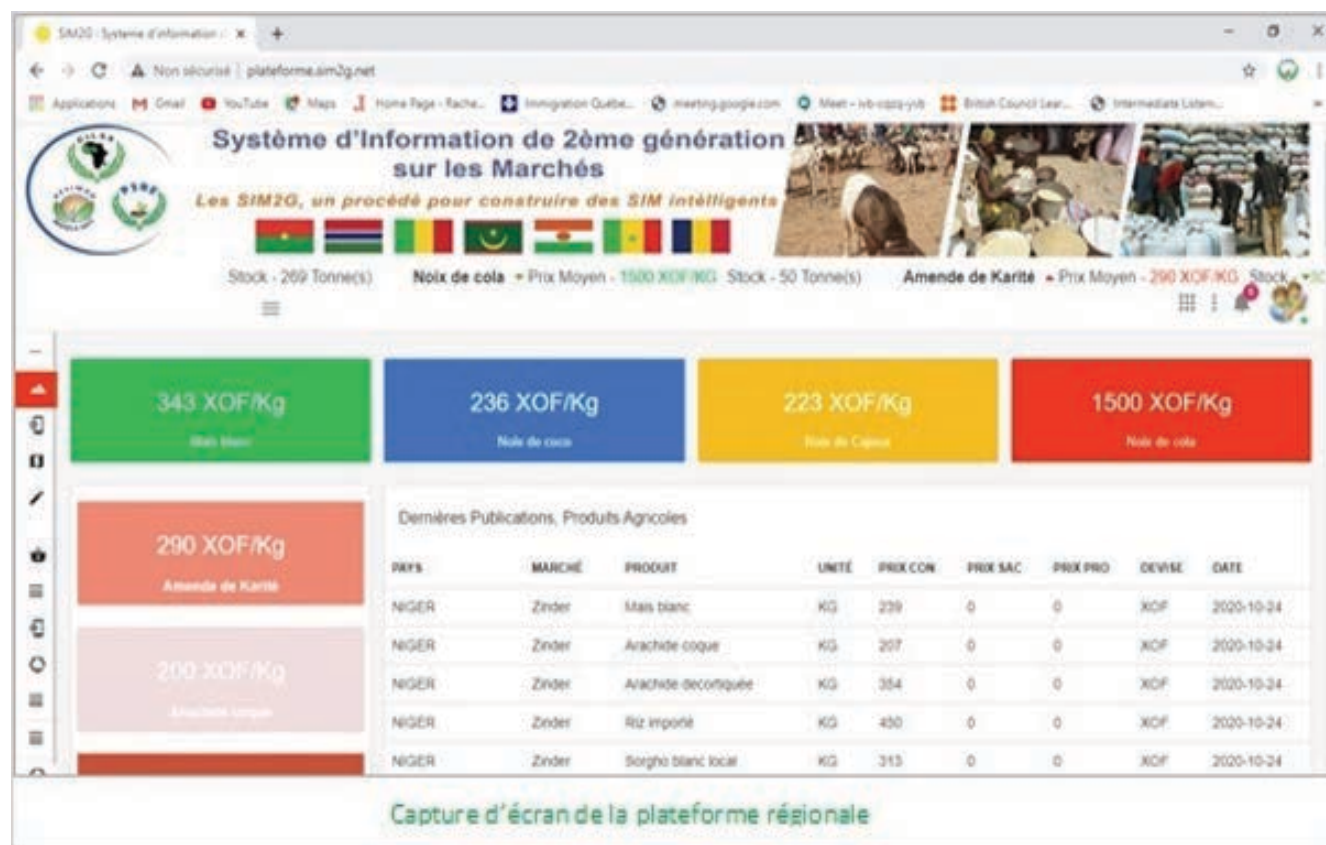
■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

Capture d'écran de la plateforme régionale

Le fonctionnement des plateformes est porté par 4 applications Android développées à partir des modules de collecte et de diffusion instantanée de l'information. Ces applications sont disponibles et téléchargeables sur PlayStore avec le mot clé SIM2G et ont des rôles importants pour le fonctionnement des systèmes d'information sur les marchés. Il s'agit des modules « collecte des données bétail », « collecte des données produits agricoles », « collecte des données pêche » et « éditions et analyses ».

Ces applications donnent la possibilité de voir les données du jour et de la semaine, une représentation géographique des marchés suivis

et celle du dispositif de collecte (position des agents enquêteurs et superviseurs). Environ 180 marchés sont suivis en ce moment malgré le sous équipement de certains SIM en smartphones. En plus de la réduction du délai de diffusion de l'information, la SIM2G est conçue de manière à accroître les canaux de diffusion à travers les réseaux sociaux d'entreprises (RSE), les plateformes (nationales et régionales), les sites web.



PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES (PRA Marchés)

■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

Conception des sites web des pays

Dans le cadre de l'amélioration de la diffusion des informations et de la présence en ligne des SIM des pays d'intervention du P2RS, le projet a conçu 15 sites. Ces sites sont accessibles aux adresses du tableau 4 ci-contre.

Ces sites web sont des canaux de partage et d'échanges qui contribuent à renforcer la visibilité des SIM (Agricole, Bétail et pêche) des pays et une meilleure utilisation des plateformes SIM2G. Le projet a procédé pour l'hébergement des plateformes au renouvellement de la location du cloud spécifique. Pour les sites web, ils sont hébergés sur le domaine du CILSS. Pour la durabilité de ces outils, des échanges sont toujours en cours pour que chaque pays héberge ses plateformes et sites web.

Site web	url
SIM A Burkina Faso	www.simsonagess.cilss.int
SIM B Burkina Faso	www.simbburkina.cilss.int
SIM A Gambie	www.simagambia.cilss.int
SIM B Gambie	www.simbgambia.cilss.int
SIM P Gambie	www.simpvgambia.cilss.int
SIM A Mauritanie	www.simamauritanie.cilss.int
SIM B Mauritanie	www.simbmauritanie.cilss.int
SIM A Mali	www.oma.cilss.int
SIM B Mali	www.simbmali.cilss.int
SIM A Niger	www.simaniger.cilss.int
SIM B Niger	www.simbetailniger.cilss.int
SIM A Sénégal	www.simasenegal.cilss.int
SIM B Sénégal	www.simbsenegal.cilss.int
SIM A Tchad	www.simatchad.cilss.int
SIM B Tchad	www.simbtchad.cilss.int

Dans cadre de l'opérationnalisation des autres modules notamment le SMS gateway et le IVR, le projet a acquis 2019 quatre (4) numéros courts pour le Burkina (3488), le Mali (36065), le Sénégal (200800) et le Tchad (1324) et au courant de l'année 2020 celui du Niger (3488).

Par ailleurs, la Gambie a aussi attribué une plage au 16xx et les négociations sont en cours pour celui de la Mauritanie. Malheureusement, le contexte de la pandémie liée à la Covid-19 et les mesures de confinement ont ralenti ce processus.

Pour l'implémentation des numéros courts, des contrats avec les opérateurs de téléphonie mobile sont en cours de signature avec une clé de répartition des retombés permettant de contribuer aux fonctionnements des SIM2G. Au Burkina Faso, deux projets de contrats avec les opérateurs ORANGE et TELECEL ont été examinés et en cours de signature. Le troisième contrat avec l'opérateur ONATEL est en cours de préparation par les services techniques de l'ONATEL.

■ les SIM sont opérationnels et mis en réseau au niveau régional

Renforcement des capacités des SIM nationaux des pays

Le processus de mise en place des SIM2G a commencé par la formation des animateurs des SIM du Burkina, du Niger et du Sénégal sur l'analyse des marchés, de sécurité alimentaire et le processus de migration en SIM2G. Cette formation a permis aux acteurs des SIM de mieux comprendre la méthodologie de collecte, le traitement, la diffusion des données de chaque SIM, les outils d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Après, la mise en place des plateformes et sites web, le projet a organisé une série de formations pour les administrateurs et enquêteurs des SIM qui sont chargés de collecter et transmettre les données sur les plateformes pour traitement, analyse et diffusion.

Sur une prévision de 645 personnes à former, 425 agents et cadres des dispositifs des SIM dont 246 en 2020 soit 66% dont 30% de femmes ont été formés sur la mise en ligne des données et la gestion des plateformes et sites web [Cf. Tableau]. Au cours de ces formations, les 13 modules ont été passés en revue à partir desquels six (06) applications ont été développées (collecte de données agricole, collecte de données bétail, collecte de données pêche, édition et analyse, mobile commerce et bourse virtuelle).



Renforcement des capacités des SIM nationaux des pays

Pays	SIMA		SIMB		SIMP		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Mali	27	4	24	6	N/A	N/A	51	10
Mauritanie	21	4	23	2	N/A	N/A	44	6
Tchad	25	5	24	6	N/A	N/A	49	11
Gambie	17	8	24	1	15	10	56	19
Total	90	21	95	15	15	10	200	46

Ces formations ont permis aux agents : de bien maîtriser les différentes applications de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données pour la prise de décision. La deuxième série de formations des enquêteurs prévue en 2021 permettrait d'atteindre les cibles attendues.

En plus de ces formations, le projet a acquis des matériels informatiques (ordinateurs, vidéos projecteurs, disques durs externe, et imprimantes), des balances et des smartphones en vue d'assurer le fonctionnement des SIM2G. Toutefois, les smartphones prévus pour les pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) ont été acquis en dernier lieu en octobre 2020. En effet, le consultant retenu, avait désisté du fait de la pandémie de Covid-19.

Pour cela, le projet a échangé avec le deuxième sur la liste des consultants soumissionnaires qui a accepté de livrer les smartphones avec des qualités supérieures. Les échantillons sont déjà testés par les informaticiens du CILSS. Pour la mise en place de ces matériels dans les pays, un plan de distribution a été élaboré mais les restrictions liées à la Covid-19 n'ont pas permis de les acheminer dans les pays bénéficiaires.

■ les flux transfrontaliers sont documentés



Transport de produits agricoles

La problématique de la mesure des flux de commerce se pose avec acuité en Afrique, en particulier pour les produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, dans un contexte du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) où ces produits ne sont pas assujettis aux droits de douanes. Les principales bases existantes reposent quasi-exclusivement sur les données fournies par les Instituts Nationaux de Statistiques, à partir de données transmises par les administrations douanières.

Il existe au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA une base consolidée du commerce régional, en valeur et en volume (quantités physiques). Celle-ci repose néanmoins sur les mêmes éléments fournis par les douanes et les Instituts nationaux de statistique.

La comparaison des bases laisse apparaître que c'est surtout le commerce extra-communautaire qui est sensible aux problèmes de réconciliation/ déclaration. Cela s'explique par la qualité moindre des déclarations de part et d'autre pour les pays membres de la communauté, comparée au reste du monde ; d'où le faible niveau des redressements.

Pour les produits agricoles, les flux de commerce informel entre pays de la région constituent une large part des transactions commerciales, cela depuis toujours (Etude portant sur la Stratégie de régulation du commerce informel, CEDEAO 2012).

La meilleure approche reste le recours à des enquêtes de terrain, plus ou moins exhaustives, seules à même de mesurer directement les flux réels. Une fois ces données extrapolées, elles peuvent être incluses dans les statistiques officielles selon une méthodologie définie de commun accord avec les instituts de statistiques, les banques centrales en charge de la balance des paiements et l'administration des douanes, tout cela en respectant les recommandations internationales et régionales en vigueur.

Notons toutefois que la BCEAO, dans le cadre de l'établissement des balances des paiements des Etats membres de l'UEMOA, indique régulièrement dans ses rapports, tenir compte des flux de commerce non contrôlés, en se basant notamment sur la méthode emplois-ressources par principaux produits, des travaux de réconciliation et l'application de coefficients de redressement estimés à partir d'enquêtes dans les zones frontalières. La méthodologie sous tendant ces traitements et redressements n'apparaît toutefois pas de manière explicite dans les différents documents.

Enfin les sources alternatives comme les services vétérinaires, peuvent apporter un complément d'information pour certaines catégories de flux comme le bétail.

En Afrique de l'Ouest, le CILSS en s'appuyant sur les Organisations Professionnelles (OP) offre au jour le jour un mécanisme pérenne et de documentation de suivi des flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, à la suite des projets USAID Agribusiness and Trade Promotion (ATP) et Expanded Agribusiness and Trade Promotion (E-ATP) et grâce maintenant au projet FARM-TRAC financé par le FIDA. Ce dispositif constitue un complément essentiel des données douanières officielles qui devrait être valorisé et soutenu en vue d'une intégration aux statistiques nationales des Etats membres de la CEDEAO, organisme qui soutient le projet. La faiblesse de ce système est le fait qu'il est entièrement financé par les Partenaires Techniques et Financiers (PtF). La rupture du financement de l'USAID en 2019 et 2020 a impacté négativement sur cette activité phare. Son appropriation totale par les Organisations Professionnelles (OP) notamment l'AOCTAH-WACTAF sous l'appui technique du CILSS-CEDEAO-UEMOA-INS est une option pour sa pérennisation.

■ les flux transfrontaliers sont documentés



Contrôles douanes



Transport de bétails

halieutiques dans le dispositif de collecte. En effet, l'élément clé du dispositif est le corridor, c'est-à-dire un espace géographique vu comme une sorte de bassin versant dont le principal fleuve est un axe routier. Les corridors s'étendent sur au moins deux pays entre les zones déficitaires et excédentaires, desquelles s'échangent différents produits suivis par le CILSS.

La seconde caractéristique du dispositif est basée sur la collecte des données faite par les interprofessions, réseaux d'organisations socio-professionnelles (OSP) nationales ou régionales, travaillant dans les filières concernées. Ces organisations collectent les données sur la base de contrats de subventions signées entre elles et le CILSS, à partir des financements des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les agents collecteurs (enquêteurs) sélectionnés par les OSP parmi leurs membres, sont positionnés aux points de collecte, c'est-à-dire soit aux frontières entre les pays, soit sur des marchés stratégiques. Ils collectent les données auprès des commerçants, transporteurs et chauffeurs réalisant les flux transfrontaliers sur les produits suivis dans le cadre du dispositif ; cela, sur une base quotidienne. Le travail de collecte se fait sous la supervision technique des experts du CILSS et de la CEDEAO.

Actuellement la collecte des données par les Smartphones a démarré avec une disponibilité journalière de tous les flux au niveau de la région.

Les données sur la valeur et le volume des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques échangés, sont collectées à ce jour, sur une série de marchés et de postes frontières, le long des principaux corridors de commercialisation reliant le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie, le Libéria, la Sierra Léone, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Tchad. Cette couverture géographique sera étendue aux pays restant de la CEDEAO.

La démarche du CILSS présente une double particularité : l'accent sur la notion de corridor et l'implication des interprofessions des filières agro-sylvo-pastoraux et



Camion de transport

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES (PRA Marchés)

■ les flux transfrontaliers sont documentés

Les différents points de collecte sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Liste des points actuels de collecte des données sur les flux transfrontaliers

Produits de base	Corridors	Points de collecte de données
Maïs, mil, sorgho, bétail, niébé *, colas *, oignons *, volaille *, œufs *, tomates *, manioc *, bananes *, ignames *, arachides *, pommes de terre *	Abidjan-Ouagadougou Niamey	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamé-lourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, mil, sorgho, bétail, colas *, oignon	Abidjan-Bamako	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, volaille *, œufs *, niébé, colas, oignon, huile de palme, poisson, tomate, poivrons, manioc, igname, noix de coco, okra, pistache, carotte, gingembre, sésame, crabes, épices, pastèque, avocat, Ananas, épices, patates douces, arachides, banane, pâte de coton *	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopé, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Déra-si, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas *, Oignon, Igname, Manioc *, Tomates, Orange *, Pastèques *, Volaille *, Oeufs *, Arachides *, Pommes de terre *	Ouagadougou-Accra	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon *, Tomate *, Poisson	Ouagadougou-Cotonou	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, mil, sorgho, riz, poisson *	Ouagadougou-Mopti, Bobo-Koutiala	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, mil, sorgho, bétail, arachide *	Bamako-Dakar	Kayes, Diboli
Riz *, Maïs *, Mil *, Sorgho *, Bétail, Pomme de Terre *	Bamako-Conakry	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, œuf de jardin, pastèque, mangue, patate douce, courge, volaille, œufs, soja, épices, bissap, citron, moringa, taro, niébé, bétail, oignon, tigernut, poivre, igname, farine de manioc (gari et tapioca)	Tahoua- Sokoto	Konni, Galmi Bangui
	Maradi- Katsina-Kano	Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura Kano	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	Dachi, DMDA



■ les flux transfrontaliers sont documentés

La collecte de données pour ce produit n'a pas encore commencé



Une soixantaine de produits et produits dérivés ont été suivis et pris en compte dans la base de données. Il s'agit essentiellement des céréales (mil, maïs, sorgho, riz, fonio et le blé), des légumineuses (soja, arachide, niébé), des racines et tubercules (manioc, ignames et dérivés) et du bétail sur pieds (bovins, ovins, caprins et camelin). Les données qui sont collectées au jour le jour par les organisations socioprofessionnelles et les interprofessions, sont transmises en temps réel au CILSS pour des analyses mensuelles, trimestrielles, semi-annuelles et annuelles.

A titre indicatif pour l'année 2020 le volume et la valeur des produits agricoles et du bétail échangés s'élèvent à environ **183 835 tonnes** pour les produits agricoles et **444 028 têtes** pour le bétail, le tout pour une valeur totale de **197 179 462 millions \$US**.

Les produits agricoles représentent **50,57%** de la valeur totale contre **49,43%** pour le bétail.

Les céréales représentent **43,24%** du volume échangé avec respectivement : **maïs (32,75%)**, **le sorgho (4,28%)**, **le mil (3,31%)** et du **riz (2,89%)**. D'autres produits tel que la **tomate (13,70%)**, **l'igname (7,71%)**, **animal feed (4,84%)**, la **cola (4,36%)**, du **niébé (3,31%)**, des **graines de soja (2,92%)** ont aussi fait l'objet d'échange.

En ce qui concerne les valeurs, c'est le poisson qui vient en tête avec (15,75%). Il

est suivi par le maïs (14,91%), la tomate (14,42%), l'igname (13,16%), le cola (5,58%), l'arachide (5,11%), et du piment (4,10%), animal feed (2,98%), les graines de soja (2,92%) de la valeur globale des produits agricoles.



■ les flux transfrontaliers sont documentés

Pour l'année 2020, le volume et la valeur des produits agricoles, du bétail et halieutiques échangés, se présente dans les tableaux ci-dessous :

Tableau : Principaux pays exportateurs de Janvier 2020 à Décembre 2020

Pays exportateurs	Volume	Valeur
Benin	20 781	7 144 601
Burkina Faso	36 776	17 767 940
Cameroun	769	2 502 029
Cote d'Ivoire	47 102	24 348 645
Gambie	75	1 638 576
Ghana	31 436	25 287 385
Guinée	386	327 574
Guinée Bissau	625	393 469
Liberia	177	260 858
Mali	19 547	6 165 577
Niger	5 800	2 738 696
Nigeria	14 002	5 345 983
Sénégal	180	263 859
Sierra Leone	1 428	302 217
Tchad	299	241 365
Togo	4 454	4 991 765
Total général	183 835	99 720 539

Tableau : Principaux pays importateurs de Janvier 2020 à Décembre 2020

Pays importateurs	Volume	Valeur
Benin	4 921	4 142 097
Burkina Faso	41 685	28 579 815
Cameroun	299	241 365
Cote d'Ivoire	3 992	2 729 240
Gambie	176	135 498
Ghana	21 220	11 044 390
Guinée	1 146	2 014 529
Liberia	1 025	162 765
Mali	24 833	15 863 538
Niger	30 037	8 075 217
Nigeria	25 454	13 933 401
Sénégal	27 064	7 293 862
Sierra Leone	204	271 459
Togo	1 781	5 233 362
Total général	183 835	99 720 539

■ les flux transfrontaliers sont documentés

Pour l'année 2020, le volume et la valeur des produits agricoles, du bétail et halieutiques échangés, se présente dans les tableaux ci-dessous :

Principaux produits agricoles commercialisés de Janvier 2020 à Décembre 2020

Produits	Volume	Valeur
Maize	60 215	14 874 539
Millet	6 088	2 026 328
Sorghum	7 881	1 679 878
Rice	5 323	2 591 100
Total	79 507	21 171 845

Les autres produits vivriers tels que ci-dessous cités, pour un volume total de 104 328 avec une valeur totale de 78 548 694

Ananas, Animal, food, Avocado, Banana, Baobab, Bissap, Cabbage, Carrot, Cassava, Chicken, Coconut, Colanut, Courge, Cowpea, Crabs, Cucumber, Date, Ecrevisse, Egg, plan, Eggs, Fish, Garlic, Ginger, Groundnut, Guavas, Hibiscus, RISH POTATOE, Jaxtau, Karite, Lemon, Mango, Okra, Onion, Orange, Palm nut, Palm Oil, Pepper, Pistache, Potato, Sesame, Souchet, Soyabeans, Spices, Sugar cane, Sweet potato, Taro, Tigernut, Tomato, Water melon, Yam



Quelques produits céréaliers



Quelques produits vivriers

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES (PRA Marchés)

■ les flux transfrontaliers sont documentés

Pour l'année 2020, le volume et la valeur des produits agricoles, du bétail et halieutiques échangés, se présente dans les tableaux ci-dessous :

Tableau : Principaux pays exportateurs de bétail de Janvier 2020 à Décembre 2020

Pays exportateurs	Nb têtes	Valeur
Benin	13 972	5 143 387
Burkina Faso	146 820	33 835 894
Cameroun	45 965	8 637 068
Guinée	30	15 049
Liberia	60	7 112
Mali	56 041	14 756 695
Mauritanie	4 470	1 331 601
Niger	151 782	22 894 281
Sénégal	1 935	360 855
Sierra Leone	25	37
Tchad	20 193	8 836 012
Togo	2 735	1 640 932
Total général	444 028	97 458 923

Tableau : Principaux pays importateurs de bétail de Janvier 2020 à Décembre 2020

Pays exportateurs	Volume	Valeur
Benin	1 148	511 946
Cameroun	15 627	6 850 514
Cote d'Ivoire	182 304	38 114 348
Gambie	1 800	350 503
Ghana	11 353	6 745 063
Liberia	25	37
Mali	40	21 616
Nigeria	200 825	37 035 161
Sénégal	8 889	3 832 844
Sierra Leone	225	32 513
Togo	21 792	3 964 378
Total général	183 835	99 720 539

Tableau : type d'animaux commercialisés

Type animal	Volume	Valeur
Camel	14 316	5 874 100
Cattle	114 509	56 464 840
Donkey	42 341	5 050 157
Goats	74 962	5 185 510
Horses	937	358 354
Sheep	196 963	24 525 961
Total général	444 028	97 458 923

RENFORCEMENT DES CAPACITES

- la mise en réseau des acteurs privés et publics du marché ainsi que leur renforcement des capacités sont assurés
- les capacités des acteurs privés et publics des marchés sont renforcées

Atelier Technique de Paramétrage et de Formation des Points Focaux sur ECO-ICBT aux fins de l'internalisation des données des flux transfrontaliers non enregistrés du CILSS dans la base de données de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre



du Programme d'Appui à la Régulation du Commerce Informel PARCI / ITRSP, 09-11 Décembre 2020 à Lomé (République Togolaise).

Contexte

1. Les diverses explications de la faiblesse du commerce intra-régional semblent se focaliser sur la non prise en compte d'un facteur clé que constitue l'importance du commerce non enregistré, souvent liée aux acquis du Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) avec les produits agro-sylvo pastoraux et halieutiques et les produits artisanaux, ainsi que de la faiblesse relative du niveau de l'industrialisation des Etats.
2. En vue de pallier cette insuffisance sur les statistiques du commerce intra-régional, les données collectées par le CILSS ont été reconnues par le Comité de pilotage du PARCI comme une source alternative additionnelle d'informations aux fins d'aider les principaux responsables des statistiques du commerce extérieur des Etats Membres et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour mieux quantifier et d'obtenir des données de qualité sur les flux transfrontaliers dans l'espace CEDEAO.
3. L'objectif de l'atelier technique régional avait pour but d'une part, de finaliser les différents tests de paramétrage de la méthodologie et d'autre part de former les Point Focaux des collecteurs des données à l'outil ECO-ICBT, aux fins de finaliser la remontée des données dans la base du nouveau site www.eco-icbt.org conçu à cet effet et de tester son opérationnalisation. L'atelier a été co-organisé par la CEDEAO, le CILSS et l'AOCTAH-WACTAF. Le co-financement de l'atelier a été assuré par la Commission de la CEDEAO et le projet Family Farming, Regional Markets and cross border TRAdE Corridors in the Sahel (FARM-TRAC) en Français Agriculture Familiale, Marchés Régionaux et Corridors Commerciaux Transfrontaliers au Sahel (FARM-TRAC).

En conclusion, l'accent a été mis sur l'importance capitale de la collecte de données des flux du commerce informel transfrontalier de la région aux fins de corriger la perception statistique et rendre les informations plus exhaustives, au niveau du dynamisme du commerce intracommunautaire de la CEDEAO. A la suite de son allocution et avant de déclarer ouvert les travaux de l'atelier, le Commissaire a en outre souhaité que la présentation des données sur ECO-ICBT soit faite lors du prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

- la mise en réseau des acteurs privés et publics du marché ainsi que leur renforcement des capacités sont assurés
- les capacités des acteurs privés et publics des marchés sont renforcées

Suite à la présentation de ce module lors de l'atelier Technique de Paramétrage et de Formation des Points Focaux sur ECO-ICBT aux fins de l'internalisation des données des flux transfrontaliers non enregistrés du CILSS dans la base de données de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre du Programme d'Appui à la Régulation du Commerce Informel PARCI /ITRSP, 09-11 Décembre 2020 à Lomé (République Togolaise), concernant le :

Dispositif global actuel de collecte des données ECO-ICBT

Comme principales recommandations on peut retenir :

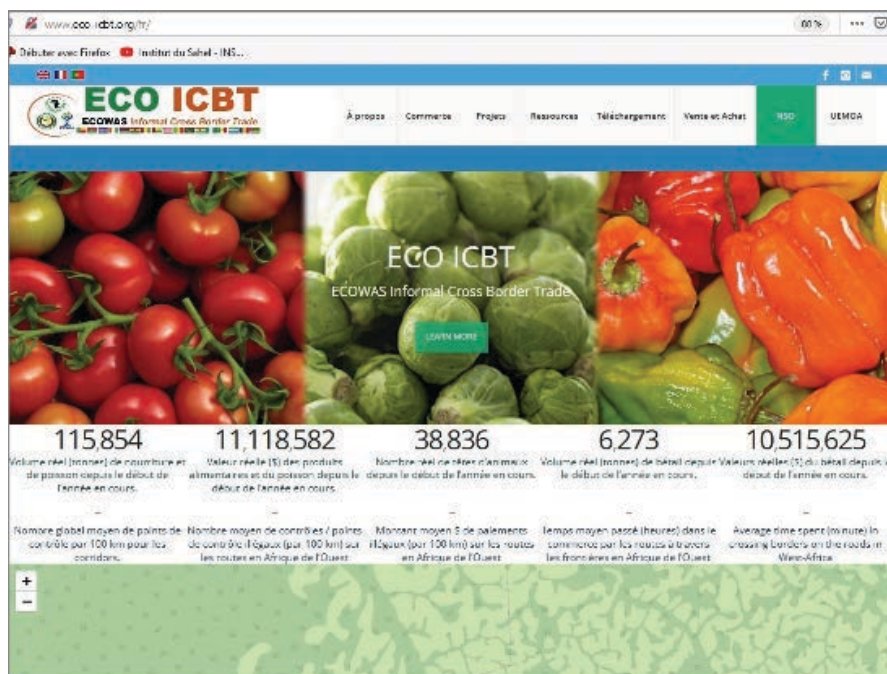
- Compléter la formalisation de la désignation par des actes administratifs des membres restant du Secrétariat Technique du PARCI, notamment ceux de la CEDEAO et de l'UEMOA au besoin ;
- Continuer la réflexion afin de proposer un encrage institutionnel du Secrétariat Technique du PARCI ;
- Faire assurer une contribution financière de l'UEMOA et la CEDEAO pour la collecte de données à partir de l'année 2022 ;
- Organiser dans un bref délai des formations en présentiel pour corriger les insuffisances des formations virtuelles qui n'ont pas permis d'avoir les résultats escomptés ; Inscrire dans la feuille de Route la présentation des données ECO-ICBT au Sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO prévu en juin 2021.
- Etablir une collaboration/synergie entre l'AOCTAH, le Département en charge de l'Agriculture de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la mise en œuvre du projet de bourse agricole initié par l'AOCTAH ;
- Organiser une table ronde UEMOA-CILSS-CEDEAO-WACTAF pour attirer les bailleurs de fond à financer le dispositif de collectes de données ;
- Partager les documents sur les bureaux d'informations et d'assistance aux frontières (BICAF) de l'AOCTAH/WACTAF ;
- Finaliser la version française de la plateforme publique pour fin décembre 2020 afin de faciliter la compréhension des termes aux utilisateurs ;
- Renforcer la communication entre collecteurs, points focaux et informaticiens.
- Saisir et valider journalièrement sur la plateforme électronique les données collectées même si celles-ci sont recopiées sur support papier par les collecteurs
- Accompagner les manuels d'utilisation avec vidéo si possible à l'appui ;
- Remonter les données de 2011 dans la plateforme publique ECO-ICBT ;
- Faire apparaître la colonne pays de destination pour l'extraction des données NSO



Vue salle atelier Formation Points Focaux sur ECO-ICBT

RENFORCEMENT DES CAPACITES

- la mise en réseau des acteurs privés et publics du marché ainsi que leur renforcement des capacités sont assurés
- les capacités des acteurs privés et publics des marchés sont renforcées



L'atelier a procédé un test de démonstration de comparaison de deux (2) bases de données sur les flux de transaction enregistrés dans base formelle de données officielles de la République Togolaise avec des données enregistrées dans la base d'ECO-ICBT, de janvier 2020 à octobre 2020, concernant le :

Revue de la plateforme publique ECO-ICBT et validation des formules de calcul de surface

A l'issue de cette présentation et démonstration, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Mettre toujours l'accent sur l'enregistrement des numéros de déclaration en douane même si ceux-ci sont souvent optionnels afin de montrer la pertinence de la mise en place du dispositif ECO-ICBT et d'éviter de faire de la double comptabilité dans le reportage par les INS ;
- Mettre l'accent particulier sur l'importance cruciale de la validation des données collectées par les points focaux au regard de la fiabilité de l'information ;
- Mettre une fois de plus l'accent sur la question de communication

entre points focaux et les collecteurs qui a été soulignée et fortement recommandée à plusieurs reprises ;

- Recentrer les points focaux sur leurs zones d'interventions ;
- Intensifier des missions de supervision et de contrôles de données dans la limite des ressources disponibles sur FARM-TRAC en attendant les ressources venant de l'USAID ;
- Renforcer de façon continue les capacités des agents et des points focaux ;
- Poursuivre l'identification exhaustive des produits non agricoles concernés par les flux intra régionaux ;
- Poursuivre les rencontres régionales pour l'élaboration et la validation d'une méthodologie ;
- Elargir le réseau AOCTAH/WACTAH à d'autres OSP suivant les filières concernées par les produits non agricoles informels circulant aux frontières ;
- Compléter et soumettre aux INS pour codification la liste des produits non agricoles

AXE STRATEGIQUE 5 /CILSS: POPULATION GENRE & DEVELOPPEMENT
PROGRAMME REGIONAL D'APPUI POPULATION, GENRE, DEVELOPPEMENT (PRA Pop-Dev)
Et Département Etudes & Recherches Population & Développement Durable (CERPOD))

Groupe de femmes et d'enfants



Rappel des résultats attendus :

- Appuyer les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest pour accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique
- les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de coordination, d'analyse et de résolution des problèmes de population pour accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique sont renforcées
- Les capacités techniques des acteurs (société civile, institutions nationales) sont renforcées pour une meilleure prise en compte de la transition démographique et la capture du dividende démographique.
- Appuyer les pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida

Rappel des résultats attendu

Le résultat attendu pour l'année 2020 au niveau de l'axe stratégique Population Genre et Développement est le suivant: « Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de coordination, d'analyse et de résolution des problèmes de population pour accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique sont renforcées ».

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Au 31 décembre 2020, les activités ont été véritablement conduites le résultat: « Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de coordination, d'analyse et de résolution des problèmes de population pour accélérer la transition démographique et la capture du dividende démographique sont renforcées ». La mise en œuvre des activités opérationnelles de l'axe population, genre et développement a été lourdement entravé e par les effets de la pandémie de la Covid-19.

Les activités mises en œuvre ont concerné l'activité principale « Appuyer les pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida » à travers la conception, l'élaboration et la validation de quatre Rapports de recherches quantitatives et la production d'un Outil de formation des formateurs en genre des cadres du CILSS en méthodologie d'intégration du genre dans le processus de recherche.

AXE STRATEGIQUE 5 /CILSS: POPULATION GENRE & DEVELOPPEMENT PROGRAMME REGIONAL D'APPUI POPULATION, GENRE, DEVELOPPEMENT (PRA Pop-Dev) Et Département Etudes & Recherches Population & Développement Durable (CERPOD))

Rappel des objectifs et résultats attendus :

- Appuyer les pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida.

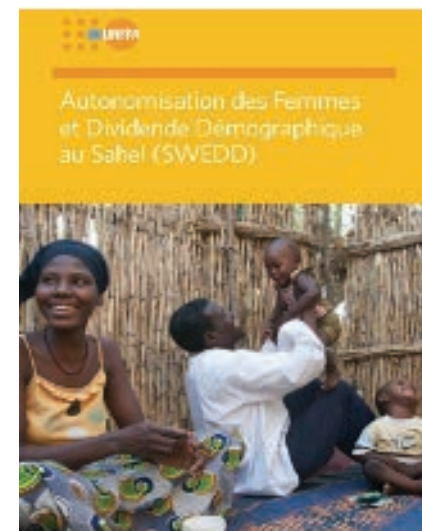
Principales réalisations de l'axe par résultat

L'INSAH a élargi son élan de partenariat en 2020 et a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers (Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Banque Mondiale, UEMOA, CEDEAO, Union Européenne (UE), Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)) pour consolider ses acquis en matière de recherches qualitatives et quantitatives et pour promouvoir la recherche sur la dynamique démographique et le développement.

L'appui de l'UEMOA, à travers son Programme d'Appui aux Centres d'Excellence Régionaux (PACER II et PACER Intérimaire), a permis à l'INSAH de restituer et de disséminer les résultats de la recherche causale sur la malnutrition des enfants de moins de 5 ans de la phase II dans 5 pays de l'UEMOA membres du CILSS (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) et de mettre en œuvre un nouveau cycle d'analyse causale de la malnutrition dans 3 pays (Mali, Niger et Sénégal).

En 2018, 3 ateliers nationaux de dissémination des résultats de l'analyse causale de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans ont été exécutés dans 3 pays (Bénin, Côte d'Ivoire et Togo) et en 2019, les activités suivantes ont été mises en œuvre au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

En 2019, 2 ateliers nationaux de restitution et de dissémination des résultats de l'analyse causale de la



malnutrition des enfants de moins de 5 ans du PACER II ont été exécutés dans 2 pays (Burkina Faso, Niger); 3 missions d'identification et de constitution de groupes d'experts nationaux ont été exécutées dans 3 pays (Mali, Niger et Sénégal); 1 atelier régional d'analyse causale de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans a été exécuté à Sélingué (Mali) avec les 3 groupes d'experts nationaux mis en place au Mali, au Niger et au Sénégal; 3 ateliers nationaux de restitution et de dissémination des résultats de l'analyse causale de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans (PACER Int) ont été tenus dans 3 pays (Mali, Niger et Sénégal); 4 rapports de recherche causale sur la malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans 3 pays (Mali, Niger, Sénégal) ont été élaborés, validés et publiés en 2019 (1 rapport de recherche causale par pays & 1 rapport de synthèse régionale). Les 4 Rapports de recherche causale publiés sont consultables sur le site web de l'INSAH/CILSS : <http://insah.cilss.int>.

AXE STRATEGIQUE 5 /CILSS: POPULATION GENRE & DEVELOPPEMENT

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI POPULATION, GENRE, DEVELOPPEMENT (PRA Pop-Dev)

Et Département Etudes & Recherches Population & Développement Durable (CERPOD))

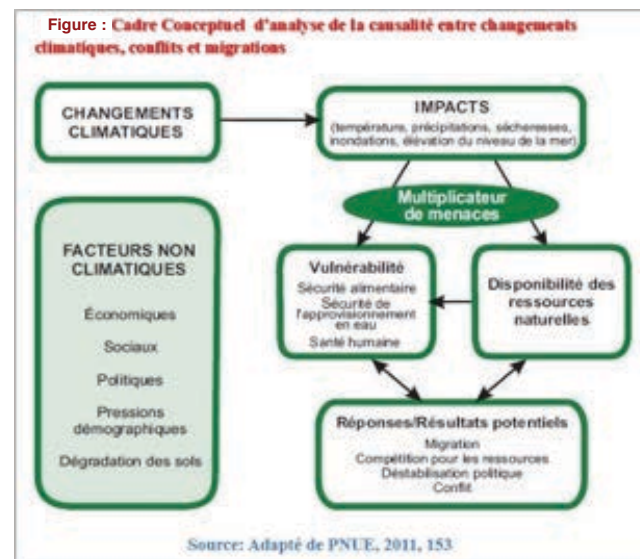
Rappel des objectifs et résultats attendus :

- Appuyer les pays dans l'élaboration et/ou révision des stratégies et des politiques publiques pour intégrer les questions de population, de transition de la fécondité et de capture du dividende démographique, de nutrition, de genre et d'autonomisation des femmes, de santé reproductive et de VIH/sida.

En 2020, 4 rapports de recherche et un Outil de formation en méthodologie d'intégration du genre dans le processus de recherche ont été élaborés et validés en dépit de la pandémie de la Covid-19. L'état d'exécution des activités conduites en 2020 se résume comme suit :

- 1 Rapport de recherche monographique sur « Démographie, Paix et Sécurité dans 3 pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger): Cas du Mali » a été élaboré et validé ;
- 1 Rapport de recherche sur « Transition Démographique et Politiques de Population au Mali, au Sahel et en Afrique de l'Ouest », a été élaboré et présenté au Colloque sur « Population, Démographie et Peuplement au Mali » ;
- 1 Rapport de recherche sur « Changements Climatiques, Conflits et Migrations : Bilan de la Recherche, Défis et Perspectives » a été élaboré et validé;
- 1 Rapport de recherche sur « Autonomisation des femmes dans les pays du G5-Sahel : Investissement dans la santé reproductive et l'éducation », a été élaboré et validé
- 1 Outil de formation des formateurs en genre sur « Intégration du Genre dans le Processus de Recherche : de la Problématique au Rapport de Recherche » a été élaboré et validé.

En outre, durant l'année 2020, le Mali a été appuyé dans la préparation, la tenue et l'animation d'un Colloque International sur le thème Population/Démographie/Peuplement en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Réflexion au Mali (CERM), l'Observatoire



du dividende démographique du Mali, la Direction Nationale de la Population (DNP) du Mali, l'Agence Française de Développement, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), la Banque Mondiale à travers le Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) et la Commission Economique des Nations pour l'Afrique (CEA)/ Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest à travers son Centre sur Dynamique Démographique et Développement (CDDD). Le Mali a été appuyé dans l'opérationnalisation et dans la mise en œuvre de sa politique nationale de population, adoptée par le Gouvernement en fin d'année 2017 qui a intégré les conditions de l'atteinte du dividende démographique et de l'autonomisation des femmes.

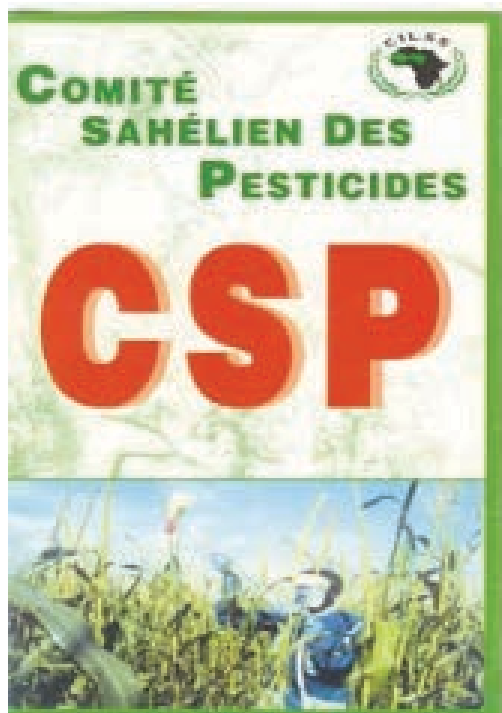
Ce type d'appui technique aux politiques nationales de population, pour y intégrer les conditions de l'atteinte du dividende démographique et de l'autonomisation des femmes, sera étendu, de façon progressive, aux autres pays membres du CILSS selon leurs besoins et selon les cycles de révision et d'actualisation de leurs politiques nationales de population.

Rappel des objectifs et résultats :

- Appuyer la mise en œuvre des politiques de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- la diffusion des intrants agricoles homologues est accrue au sahel et en Afrique de l'Ouest
- Des outils et instruments harmonisés de politiques sur les intrants agricoles sont conçus et exploités par les Etats et les acteurs

Appuyer l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest

L'INSAH/CILSS anime depuis 1994 le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour le compte des neuf (9) pays signataires de la Réglementation Commune aux Etats Membres du CILSS sur l'homologation des Pesticides.



Objectifs du CSP :

- Appuyer les Etats membres avec une procédure commune d'évaluation des pesticides ;
- Appuyer les pays à la mise en place des comités nationaux de Gestion des pesticides (CNGP).

Organisation du CSP :

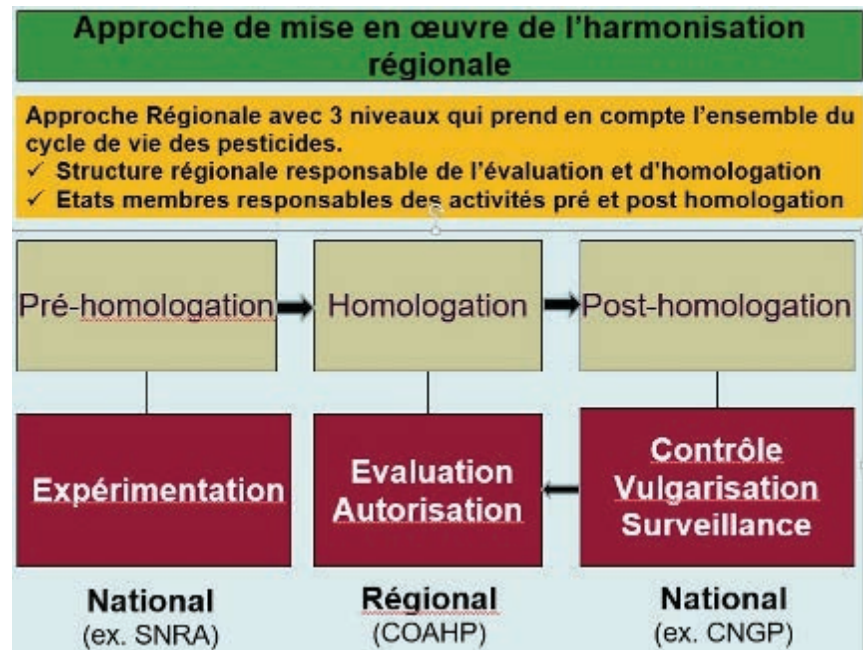
- Un Secrétariat Permanent basé à l'INSAH – Bamako (République du Mali);
- Un Comité des Experts (Représentants des Etats Membres, Membres es qualité, personnes ressources)

Quelques acquis du CSP

- **46** sessions ordinaires et **4** Extraordinaires tenues en **26** ans (1994 – 2020)
 - Dossiers pesticides de synthèse, pesticides santé publique, biopesticides ;
 - Protocoles cadres et spécifiques pour l'évaluation de l'efficacité biologique des pesticides ;
 - Liste des pesticides actualisée.
- **4184** dossiers, **470** autorisations, **73** formulations interdites et retirées (Dernière mise à jour : Novembre 2019) ;
- Mise en place effective des Comités Nationaux de Gestion des Pesticides (CNGP) dans **11** pays sur les **17** Etats membres de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS.
- Le CSP constitue la base pour la mise en place du Comité Ouest-Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP).

DEPARTEMENT ETUDES & RECHERCHES SUR LES INTRANTS AGRICOLES ET REGLEMENTATIONS (DRIAR)

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Tenue de la dernière réunion inter session 2020 du CSP : En application des recommandations de la 45ème session ordinaire du CSP, la première réunion inter session 2020 du CSP s'est tenue à Sikasso (République du Mali) les 02 et 03 novembre 2020. Cette réunion a permis d'examiner :

- l'état de mise en œuvre des recommandations et des questions liées au fonctionnement du CSP et d'échanger sur l'organisation de la 46ème session ordinaire du CSP ;
- les propositions élaborées lors de la 1ère retraite du groupe de travail régional pour la finalisation des outils harmonisés nécessaire à la mise en place et l'animation du COAHP ;
- les propositions de candidatures d'experts indépendants de la zone humide pour siéger au COAHP.

En raison de la pandémie de la COVID-19, une session unique (la 46ème session) a été organisée à Bamako (Mali) du 23 novembre au 03 décembre 2020. Cette dernière session du CSP a permis d'examiner 261 demandes dont 83 nouveaux dossiers et 178 anciens dossiers.

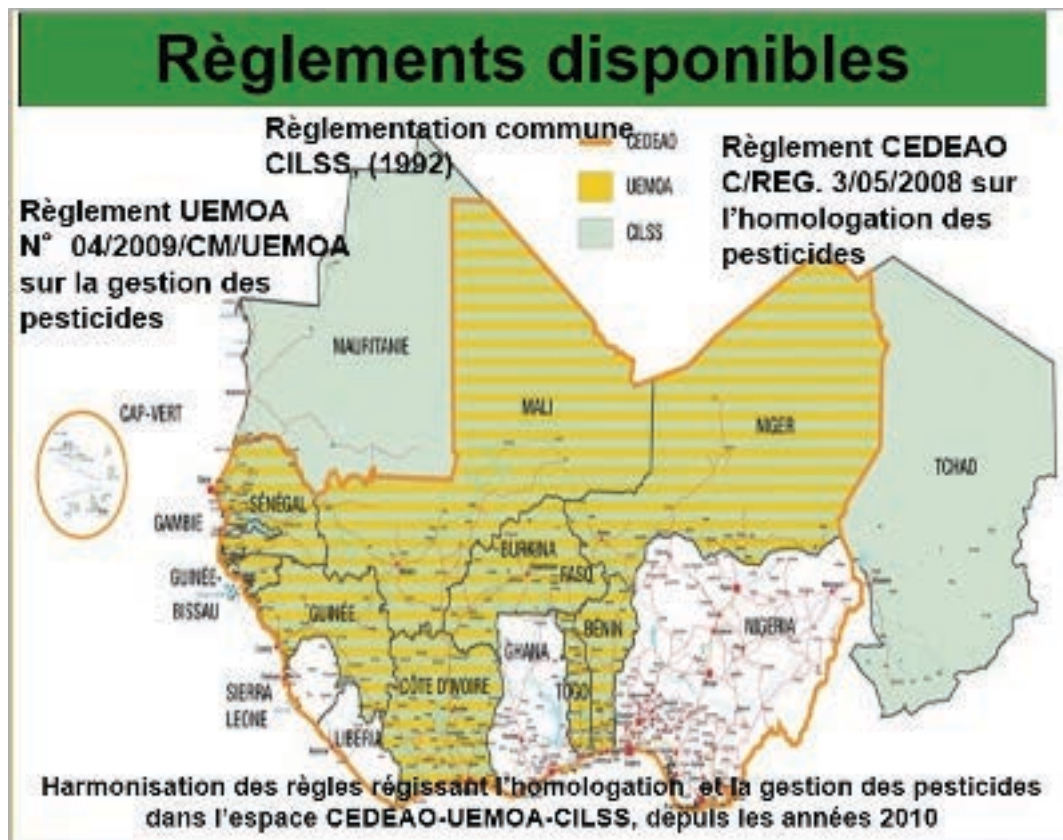
En marge de cette 46ème session, il a été organisé une Réunion de concertation CEDEAO-CILSS-UEMOA sur les procédures et règles de gestion du Comité

Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) du 25 au 27 novembre 2020 à Bamako (Mali). A l'issue de cette réunion, une feuille de route pour le démarrage et le fonctionnement du COAHP en 2021 a été adoptée.



Bamako, du 23 novembre au 03 décembre 2020

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Mise en place du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP)

- Les Représentants des 17 Etats membres de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS devant siéger au COAHP ont été désignés ;
- Un projet de décision pour la nomination des membres du COAHP est en cours de préparation ;
- Deux décisions portant l'une sur la mise en place de la Cellule de Coordination du COAHP et l'autre sur le transfert du Secrétariat Permanent du CSP à la Cellule de Coordination du COAHP ont été signées par le Secrétariat Exécutif du CILSS ;
- Une Commission a été mise en place pour le recrutement des cadres pour la pré-évaluation des dossiers de demande d'homologation des pesticides. Le processus du recrutement est toujours en cours ;
- Quatre (4) dossiers de demande d'homologation des pesticides du COAHP et le manuel d'inspection des pesticides ont été finalisés, en prenant en compte les contributions des pays de la zone humide du COAHP (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo)

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Mise en œuvre de la composante gestion des pesticides de la convention UEMOA/CILSS relative à la sécurité alimentaire, à la lutte anti acridienne et à la gestion des pesticides

Les activités menées dans cette composante entrent dans le cadre de : i) l'appui à la mise en place des Comités Nationaux de gestion des pesticides ; ii) l'appui au fonctionnement des Comités Nationaux de gestion des pesticides. Il s'agit de :

- o la finalisation et la signature de 3 contrats de prestation de service avec les CNGP du Burkina Faso, de la Guinée Bissau et du Niger, pour un appui catalytique à la mise en œuvre des programmes d'activités des CNGP de ces pays ;
- o La finalisation d'un contrat de prestation de services avec le CNGP de la Côte d'Ivoire en attente de signature, pour un appui catalytique à l'organisation

Les Comités Nationaux de Gestion des Pesticides (CNGP)

Composition	Organisation
5 catégories de membres : ■ Structures du secteur public ou <u>Etatique</u> ■ Structures du secteur privé ■ Structures du secteur des ONGs ■ Structures de la société civile ■ Personnes ressources	■ Ministère chargé de l'Agriculture : Président ; ■ Ministère chargé de la santé : Vice Président ; ■ Ministère chargé de l'environnement : Vice Président ; ■ Ministère chargé de l'Agriculture : Rapporteur ; ■ Secrétariat permanent : Rapporteur ; ■ Autres structures : Membres.

de l'atelier d'installation du CNGP et à la mise en œuvre du programme d'activités de Côte d'Ivoire ;

- o L'initiation des discussions avec les Autorités nationales du Sénégal pour la proposition d'un programme d'activité du CNGP du Sénégal en vue de la préparation d'un contrat de prestation de service pour l'appui au CNGP du Sénégal ;

Les Comités Nationaux de Gestion des Pesticides (CNGP) : Activités

- Application des décisions du CSP / COAHP ;
- Suivi de l'utilisation des pesticides ;
- Statistiques sur les pesticides ;
- Suivi du contrôle des pesticides ;
- Contrôle de la qualité des formulations ;
- Contrôle des résidus de pesticides, dans les aliments et les produits agricoles ;
- Contrôle des résidus de pesticides dans l'environnement.
- Compilation et analyse des problèmes liés à l'utilisation des pesticides ;
- Information, sensibilisation et formation des acteurs du domaine des pesticides ;
- Autres activités.

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Finalisation et diffusion des décisions du CSP

La liste des pesticides autorisés par la 45ème session ordinaire du CSP et la liste globale des pesticides autorisés par le CILSS, révisée à l'issue de la 45ème session ordinaire du CSP, ont été produites et diffusées http://www.insah.org/doc/pdf/Liste-positive-CSP-45_Nov_2019.pdf. Les attestations provisoires des pesticides autorisés au cours de cette session ont également été produites et mises à la disposition des firmes. Les observations du Comité sur les dossiers examinés à la 45ème session du CSP ont aussi été finalisées et les rapports d'évaluations transmis aux firmes.

Appui aux Etats membres du CILSS pour la mise en œuvre de la réglementation Commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides Missions d'appui aux CNGP

Deux missions ont été conduites dans ce cadre pour l'appui aux CNGP du Mali (du 04 au 07 novembre 2020) et du Niger (du 16 au 18 novembre 2020). La mission d'appui au CNGP du Mali a été conduite à la suite de la première réunion inter session du CSP.

Elle a permis aux membres du CSP

présents à Bamako de contribuer à la sensibilisation des autorités nationales en charge de la gestion des pesticides, et de différents acteurs impliqués dans le cycle de vie des pesticides, sur l'importance de la mise en œuvre de la réglementation pour une gestion rationnelle des pesticides.

La mission d'appui au CNGP du Niger a été conduite par le Secrétaire Permanent du CSP avec le Président du Sous-comité efficacité biologique du CSP. Cette mission a permis de former les membres du CNGP du Niger à l'utilisation des modules CNGP et Public du Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO).

Appuis à distance aux CNGP des Etats membres

Ces appuis ont porté sur: la préparation des programmes d'activités dans le cadre des contrats d'appuis aux CNGP ; la préparation des justifications des tranches de fonds mis à la disposition des CNGP ; la fourniture d'informations diverses sur la gestion des pesticides, la réglementation commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides ou la mise en place du COAHP.

Le Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO)

Outil dans la mise en œuvre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest



DEPARTEMENT ETUDES & RECHERCHES SUR LES INTRANTS AGRICOLES ET REGLEMENTATIONS (DRIAR)

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- L'appui à l'homologation régionale des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Autres activités réalisées par le Secrétariat Permanent du CSP (suite)

Développement de partenariat

Echanges avec les partenaires de l'industrie

Avec les partenaires de l'industrie, les échanges ont porté principalement sur :

- La menace acridienne au Sahel et en Afrique de l'Ouest avec l'organisation d'une rencontre d'échanges avec CropLife international ;
- Des informations relatives aux procédures de demande d'homologation de pesticides du CILSS fournies à de nouveaux partenaires ;
- Des explications sur les observations faites contenues dans les rapports d'évaluation des dossiers de demande d'homologation ;
- L'utilisation de la plateforme SIGEPAO pour la soumission des demandes.

Echanges avec d'autres partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Règlementation Commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides et de l'accord de coopération dans le domaine des pesticides signé entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, le Secrétariat Permanent du CSP a eu des échanges avec différents partenaires à savoir :

- l'USDA sur les possibilités d'appuis que l'USDA pourrait apporter au COAHP et à ses Etats membres, dans le cadre de la mise en œuvre de l'harmonisation régionale ;
- l'OCDE/IRDG/STDF/FAO/COLEACP pour la préparation d'une note conceptuelle pour l'appui aux CNGP pour l'utilisation du module CNGP du SIGEPAO, dans le cadre de l'harmonisation régionale de la gestion des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Participation à des conférences et ateliers

Les experts du Secrétariat Permanent du CSP ont participé à différentes rencontres :

- La réunion de préparation de la stratégie régionale sur les intrants agricoles organisée par la CEDEAO et le CORAF avec différents partenaires à Abuja en février 2020 ;
- La rencontre des acteurs sur les intrants agricoles organisée par le CEDEAO et le CORAF avec différents partenaires à Abuja en février 2020. Au cours de cette rencontre le Secrétaire Permanent du CSP a présenté l'état de mise en œuvre de la Règlementation Commune aux Etats membres du CILSS sur l'homologation des pesticides ainsi celui du processus régional d'harmonisation des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Candidature au prix de la Fondation World Future Council (WFC) au titre de l'année 2020/2021

La Règlementation Commune des Etats membres du CILSS pour l'homologation des pesticides a fait l'objet d'un dossier de candidature pour le prix de la Fondation World Future Council (WFC) au titre de l'année 2020/2021. Au terme de l'instruction des dossiers de candidature, la candidature du CILSS a été retenue parmi les 3 meilleures politiques au monde qui protègent les personnes et l'environnement contre les produits chimiques dangereux, dans la catégorie des pesticides extrêmement dangereux



DEPARTEMENT ETUDES & RECHERCHES SUR LES INTRANTS AGRICOLES ET REGLEMENTATIONS (DRIAR)

- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- La mise en œuvre de la réglementation régionale semencière harmonisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest s'est faite à travers :



- Appui aux Etats membres à conduire des Reformes politique pour la mise en œuvre du règlement semenciers au niveau des Etats membres
- Appui à l'animation du Comité Ouest Africain des Semences ou Comité régional des semences et Plants d'Afrique de l'ouest (CRSPAQ);
- Elaboration des règlements d'exécution et de manuels de procédures.



- Appuyer la mise en œuvre de la réglementation semencière harmonisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Appuis à la mise en œuvre de la réglementation régionale semencière harmonisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest

En 2020, les activités menées ont porté essentiellement sur :

- Le suivi des recommandations issues de la réunion de concertation CEDEAO-UEMOA-CILSS sur les accords de coopération dans le domaine des semences et de la 5^e réunion du Comité Régional des Semences et Plants d'Afrique de l'Ouest (CRSPAO) tenues à Abuja au Nigéria en octobre 2019. Des termes de références ont été élaborés pour le recrutement d'un consultant pour la modernisation de la plateforme informatique utilisée pour l'enregistrement de nouvelles espèces et variétés végétales dans le catalogue régional (CREVAO) ;
- La participation du CILSS/INSAH aux différentes discussions régionales sur les intrants agricoles organisées par le CORAF à savoir :
 - o La réunion des partenaires sur les intrants et les technologies agricoles au cours de laquelle une communication orale a été faite sur les activités du CILSS dans le domaine des intrants agricoles,
 - o La validation de la stratégie régionale sur les intrants agricoles en Afrique de l'ouest : le CILSS a contribué au processus d'élaboration de la Stratégie régionale intégrée pour la gestion durable des intrants agricoles en Afrique de l'Ouest et au Sahel qui a été validée par Visioconférence en Août 2020,
 - o Consultation Régionale en ligne des Comités Nationaux des Semences sur la mise en œuvre du règlement régional et les enjeux du COVID-19 sur l'approvisionnement en semences : la campagne agricole 2020-2021 n'a pas été significativement affectée par la pandémie malgré le fait que dans tous les pays de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS les différentes classes de semences disponibles ont été en deçà des besoins,
 - o Lancement de la plateforme en ligne (FeSerWAM, <https://feserwam.org>) en septembre 2020 : il s'agit d'une Carte de recommandations de Semences et des Engrais pour l'Afrique de l'Ouest et au Sahel.



■ La diffusion des intrants agricoles homologués est accrue au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Elaboration et adoption de la réglementation commune de biosécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Processus conjoint CEDEAO-UEMOA-CILSS :

- Feuille de route CILSS/CEDEAO/UEMOA fédérant les initiatives CILSS, le PRBU et le programme de la CEDEAO de biosécurité;
- Coordination du processus par la CEDEAO
- Validation du projet de règlement par les Ministres en charge de la biosécurité des Etats de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS en Mai 2019 à Abuja
- Adoption du règlement par la 57ème Session Ordinaire de Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Niamey, République du Niger, le 7 septembre 2020.

Appuyer la mise en œuvre de la réglementation commune de biosécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Trois faits majeurs peuvent être signalés en 2020 dans le cadre du processus conjoint d'élaboration et de mise en œuvre de la réglementation commune de biosécurité au Sahel et en Afrique de l'ouest :

- Le projet de règlement régional de la biosécurité validé par la réunion des ministres en chargé de la biosécurité des Etats de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS en 2019 a été adopté par la Cinquante-Septième Session Ordinaire de Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Niamey, République du Niger, le 7 septembre 2020. Il s'agit du fruit d'une coopération exemplaire entre la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;
- Douze projets de règlement d'exécution nécessaires pour la mise en œuvre du règlement ont été élaborés et envoyés aux Etats membres pour amendements. Les amendements reçus sont en cours de prise en compte afin de produire des versions améliorées pour validation par visioconférence par les Etats membres compte tenu de la situation de la pandémie de la Covid-19 ;
- Une concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA a permis d'identifier des actions à mener pour la période post-adoption du règlement régional de biosécurité. La mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions identifiées est en cours auprès des partenaires techniques et financières notamment l'Amendement 6 de la Lettre d'exécution 1 de la convention CILSS-USAID.

AXE STRATEGIQUE 2 /CILSS: GRN & CHANGEMENT CLIMATIQUE
COORDONNER, HARMONISER ET PROMOUVOIR LES EXPÉRIENCES DE RECHERCHE AGRO-SOCIO-ÉCONOMIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE
DEPARTEMENT ETUDES & RECHERCHES EN AGRICULTURE ENVIRONNEMENT ET MARCHES (DREAM)

■ **Questions des capitalisations et de gestions des connaissances, élaboration et diffusion des bonnes pratiques sur la résilience**

Quelques réalisations au niveau du projet « Mise à l'échelle de pratiques agricoles et d'utilisation des terres adaptées au climat et spécifiques à chaque site pour améliorer la compétitivité régionale Systèmes de production en Afrique de l'Ouest (UPSCALERS) ».

Etudes sur les pratiques endogènes d'adaptation et d'atténuation aux impacts du Changement Climatique

Le projet « Mise à l'échelle de pratiques agricoles et d'utilisation des terres adaptées au climat et spécifiques à chaque site pour améliorer la compétitivité régionale Systèmes de production en Afrique de l'Ouest (UPSCALERS) », est un projet collaboratif entre WASCAL, l'INSAH/CILSS, l'Université Rhénane Friedrich Wilhelms de Bonn, l'Institut pour la science et les ressources des cultures Conservation (INRES), de l'Institut de technologie de Karlsruhe, de l'Institut de Météorologie et recherche climatique, Atmosphérique Recherche environnementale (IMK-IFU) en Allemagne et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) au Ghana. C'est un financement de l'Union Africaine entrant dans le cadre de l'African Union Research Grants II Edition 2018. Dans le cadre de ce projet, l'INSAH détient le lead de la composante 3 sur la documentation des bonnes pratiques endogènes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique conduit depuis juin 2020 une étude dans les régions de SAN, NIONO et KOUTIALA au Mali auprès des ménages de la zone afin d'identifier les principales pratiques ainsi que les modalités de leur adoption et les répercussions sur leurs capacités à faire face à ces différentes adversités du climat depuis les années 1960 à nos jours. Deux 2 étudiants en Master du Projet ont conduits des enquêtes de collecte de données socio-économiques sur ces bonnes pratiques endogènes dans les régions concernées. Au totale 609 ménages ont été enquêtés dans 13 de villages vulnérables et non vulnérables de ces trois régions. Sept (07) villages initialement choisis n'ont pas pu être enquêtés à cause des risques sécuritaires constatés au début des enquêtés. Les données collectées sont en cours de traitement et seront utilisés pour les besoins de la modélisation ainsi que pour l'élaboration des mémoires des étudiants. Les premières données donnent la répartition suivante en matière de pratiques (cf. tableau des effectifs des producteurs qui utilisent au moins une bonne pratique). Pour la suite, un modèle économétrique sera appliqué sur les données afin de modéliser les déterminants de l'adoption de ces pratiques.



Tableau : Effectif des producteurs qui utilisent au moins une pratiques*

CERCLE	VILLAGE	EFFECTIFS	Pratiques endogènes Pratiques d'Adaptation	VILLAGE	EFFECTIFS
KOUTIALA	DERESSO	30		CORDON PIERREUX	30
	WOLOSSO	47		DIGUETTE	47
	BOUGOURO	36		ZAÏ	36
	SINCINA VILLAGE	20		PAILLAGE-MULCH	20
	KANIKO	42		LABOUR PERPENDICULAIRE	42
	NAMPOSSELA	25		BUTTAGE	25
	KOUYAN N'GOLOBALA	62		SEMIS DIRECT/ZERO LABOUR	62
	MEDINA Km 39	65		CORDON VEGETAUX PAILLE/ TRONC	65
	SIRIBALA	76		COMPOSTAGE	76
NIONO	BOUGOUDARA	53	Pratiques d'Atténuation	HAIE-VIVE	
	KORO SOBALA	49		AGRO-FORESTERIE	
	HEREMAKONO	36		JACHERE	
SAN	SOMO	68		RNA	
Total	79 507	609		INTERGRATION AGRICULTURE/ ELEVAGE	

La préparation du Programme Régional d'Appui à l'Initiative Irrigation au Sahel (PARIIS/SIIP)

ACTIVITES DE GESTION DES CONNAISSANCES AU COMPTE DU PRA MAITRISE DE L'EAU DANS LE CADRE DU PARIIS

Mettre en place et opérationnalisation les groupes de partage des connaissances

La Gestion de connaissance au niveau du PARIIS est construite autour de la mise en place et l'animation de Groupes de Partage de Connaissances aux niveaux pays et au niveau Régional. Aux niveaux Pays, il s'agit de mettre en place des Plateformes Multi-Acteurs au niveau des ZIP (PMA) et des Groupes de Partage de Connaissances Nationaux (GPCN). Jusqu'en 2020 au total 18 groupes sur les 25 prévus ont été mis en place au niveau des 6 pays. La Mauritanie, le Mali et le Tchad ont engagé des démarches pour la mise en place des GPCN en suivant le séquençage des ZIP prévues. Pour 2020, l'INSAH a également appuyé les pays dans la production des documents et outils qui vont régir le fonctionnement des Groupes (Cahier de charge, plan de travail, feuilles de route, etc.) ainsi que des appui-conseils pour la dynamisation de l'ensemble des groupes nationaux ainsi que la production de connaissances effectives nécessaires à la Co-construction des solutions d'irrigation.

Il est prévu de mettre en place des Groupes de travail au niveau régional suivant les 4 Types d'irrigation du PARIIS. Pour ce faire l'INSAH a réalisé un mapping quasi exhaustif des acteurs nationaux et internationaux pouvant être membre des différents groupes, lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des acteurs concernés identifiés et les inviter à souscrire aux différents groupes. Cette étape a permis de recenser plus de 200 praticiens qui vont rejoindre les différents groupes en cours de construction.

Au stade actuel des activités d'opérationnalisation l'INSAH a réalisé des missions d'appui en début d'année dans les pays et constaté un certain nombre d'entraves au bon fonctionnement de ces groupes :

- + Problème de reconnaissance des Groupes par les autorités
- + Un ancrage inadapté pourrait alourdir les procédures et entraver le bon déroulement des activités des Groupes
- + Une hétérogénéité d'organisation et non parfois conformité de la composition des Groupes de Partage de Connaissance
- + L'état de développement des outils de gestion et de fonctionnement des Groupes varie d'un pays à l'autre
- + Non démarrage effectif des activités de groupes : plusieurs raisons sont à l'origine de ce retard dans le démarrage effectif des activités des groupes.

Propositions de solution faites par le CILSS se résument ci-dessous :

- + Relever l'Ancrage Institutionnel des PMA et GPCN.
- + Assurer un accompagnement de proximité et un renforcement des capacités continues des acteurs des PMA
- + Responsabiliser pleinement les PMA et GPCN dans le PARIIS et au-delà du PARIIS
- + Trouver des mesures incitatives pour favoriser la coalescence des plateformes et la pleine participation des membres aux activités



L'information climatique est régulièrement produite et diffusée

ACTIVITES DE GESTION DES CONNAISSANCES AU COMPTE DU PRA MAITRISE DE L'EAU DANS LE CADRE DU PARIIS (suite)



Promouvoir la Recherche-Action pour la génération d'innovation dans les systèmes irrigués

La mise en œuvre de programme de recherche-action à une nécessité de création de conditions favorables pour dynamiser la recherche et l'innovation afin de trouver des solutions concertées et intégrées à des problématiques vécues par les pays du PARIIS en matière d'irrigation. Cette activité confiée à l'INSAH dans le cadre du projet connaîtra véritablement un meilleur décollage effectif au cours du second semestre. En effet, des pays comme le Sénégal et le Mali ont déjà élaboré des premiers drafts de documents qui décrivent le processus qu'ils comptent mettre en œuvre dans le cadre de la recherche-action. L'INSAH a contribué à l'élaboration pour le recrutement des TDRs et a pris part aux réunions avec les consultants et les structures de recherche. Au total 18 thématiques potentielles ont été retenues par les Pays. Il a été demandé aux UGP et les acteurs (consultants, Chercheurs, etc.) de :

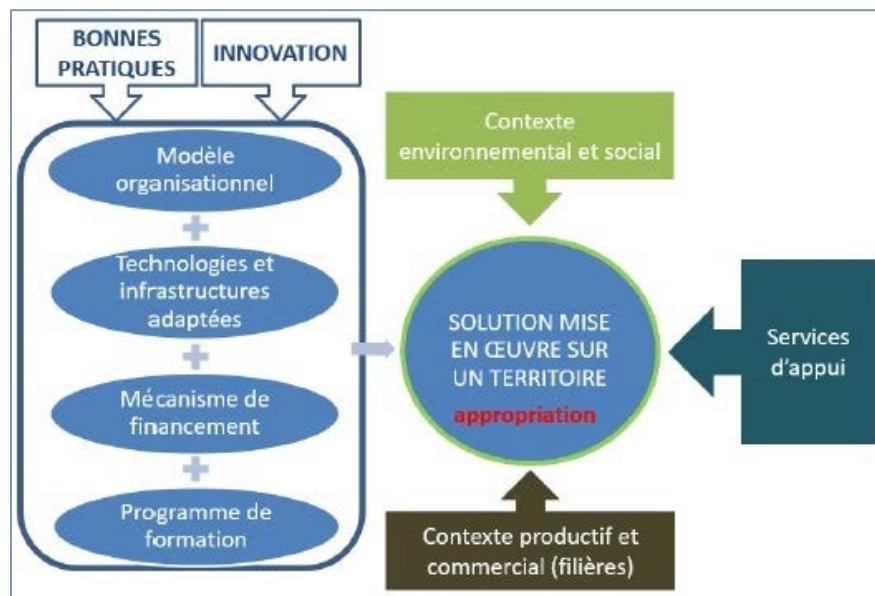
1. Décrire les modalités de conduite des activités de recherche action en précisant le rôle des pays et du CILSS et les possibilités de mutualisation des moyens en cas de nécessité-étant donné que les fonds alloués à la recherche-action pour le régional ont été réduits pour se focaliser aux activités de coordination de la recherche action ;
2. Revisiter les activités de RA prévues dans les pays (si connues), analyser la plus-value et mettre en commun avec ce qui est déjà prévu ou en cours dans SNRAs ;
3. Bâtir une stratégie de progression avec un phasage des activités de Recherche-Action

Un accompagnement de l'INSAH est encore nécessaire pour le choix définitif des thématiques spécifique aux pays et pour une formulation claire des protocoles de recherche. Le CILSS se doit de préciser et de circonscrire les questions de recherche qui, dans son déroulement ou une fois déroulées contribue directement à la réalisation de la solution ciblée.

ACTIVITES AU COMPTE DU PRA SAN et du PROJET P2RS

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS), l'INSAH est chargé de capitaliser et diffuser les bonnes pratiques sur la résilience. Pour ce faire, il a entamé depuis Juillet 2019 un Etat de lieux des pratiques, approches, stratégies mis en œuvre dans les pays du Sahel en vue d'accroître la résilience des communautés vulnérables. Cette phase visait à permettre de revisiter certaines de ces bonnes pratiques, de définir des critères de caractérisation consensuelles et de les classer dans un catalogue de référence sur les pratiques de résilience, tout en les complétant avec les nouvelles expériences et initiatives des pays cibles. Elle a permis de recenser et catégorisé une centaine de pratiques dont 30 ont été retenus pour produire un catalogue de référence régional sur les bonnes pratiques de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel, les autres bonnes pratiques vont alimenter la base de données qui va servir à l'élaboration de la plateforme webmapping de recommandation des bonnes pratiques résilientes. Pour les pratiques retenus dans le catalogue produit en 2020, les pratiques sont classées selon qu'elles contribuent à l'une au moins des 04 piliers de l'Alliance Global pour l'Initiative Résilience (AGIR)

■ L'information climatique est régulièrement produite et diffusée



Pilier 1 : Améliorer la protection sociale des communautés et ménages plus vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence

Pour renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, certaines organisations font la promotion de transferts sociaux prévisibles, en particulier sous forme de transferts monétaires en cash ou bons échangeables (ex. CASH) réguliers pour les plus vulnérables. Ces transferts peuvent être non conditionnels ou conditionnels et couplés dans certains cas avec des activités de reconstitution de la reconstitution des actifs productifs (ex. CASH+, CASH FOR WORK) promotion des pratiques familiales essentielles. Des actions de type « déstockage stratégique » en période de stress en zone pastorale, ou encore des mécanismes d'assurance agricole (ex. ASSURANCE INDICIELLE) pour améliorer la prévention et l'adaptation aux risques de catastrophes naturelles. Pour améliorer l'accès des groupes vulnérables aux céréales de base, il est retenu la mise en place de stocks de sécurité au niveau communal et le renforcement des réseaux de banques de céréales et autres stocks communautaires de proximité ; le développement du WARRANTAGE. Ces

actions visent à constituer, en plus des filets sociaux garantissant un certain revenu de base pour les plus pauvres, un ensemble de mesures pour améliorer l'accès économique aux besoins alimentaires de base.

Pilier 2 : Renforcer la nutrition des ménages vulnérables

Les bonnes pratiques consistent, notamment, à l'appui à la mise en œuvre de programmes de filets sociaux ciblés sur la nutrition (ASSISTANCE ALIMENTAIRE, COUPONS CONTRE VIVRES, CASH FOR FOOD), d'accès aux services sociaux de base (éducation, hygiène-eau-assainissement (WASH), prévention et soins de santé, planning familial, etc.), ainsi que la promotion de bonnes pratiques sanitaires et nutritionnelles (WASH in NUTRITION).

■ L'information climatique est régulièrement produite et diffusée

Enfants autour d'un plat



Pilier 3 : améliorer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès aux aliments

Les actions visent à sécuriser, accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des revenus des ménages pauvres et très pauvres. Pour faire face aux différents facteurs de risques, les priorités d'actions pro-résilience suivantes sont proposées pour apporter des solutions à court, moyen et long termes aux ménages et communautés vulnérables. Les Types d'intervention (mesures et actions) rencontrées s'articulent principalement autour de :

- 1) la mobilisation et la valorisation de l'eau à des fins agro-sylvo-pastorales et halieutiques :
 - Accès à l'irrigation pour les ménages vulnérables (MICRO BARRAGES, BCER, ...)
- 2) l'accroissement du niveau de rendement des cultures vivrières au niveau des exploitations des ménages pauvres :
 - Techniques de CES DRS (DEMI-LUNE, CORDONS PIERREUX, DIGUETTES VEGETALISEES, MULTIPLES CROPPING,...) ;

- Plateforme de service (PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE ; MAISON DU PAYSAN ; PLATEFORME D'INNOVATION PAYSANS ; COMMUNES DE CONVERGENCES...)

- 3) la recapitalisation des ménages d'agro-pasteurs et de pasteur :
 - Reconstitution et valorisation des actifs productifs (CASH FOR WORK, ...)
 - Octroi de kits petits ruminants (HABBANAYE,)
- 4) La génération de revenus pour les personnes vulnérables :
 - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR, MARAICHAGE, JARDIN POLYVALENT, ...)

Pilier 4. Renforcement de la Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

La réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement de la résilience passent par l'existence de systèmes d'information performants et stables dans le temps sur la sécurité alimentaire et l'identification des vulnérables. Les actions envers les acteurs non gouvernements visent principalement à renforcer leurs capacités pour les prises de décisions sur la gestion de leurs moyens de subsistance (INFORMATION CLIMATIQUE, GARBAL, CHAMPS ECOLE AGRO-PASTORAUX,).

Le catalogue sera édité et publié en 2021.

PROJETS/CONVENTIONS ET PARTENARIAT

Projets	Sources de financement	Statut (en cours, en négociation, en montage)
FARM-TRAC	FIDA	En cours
PRODAF	FIDA/Niger	En cours
Composante 3-CGP/ INT/147/GEF	FAO	En cours
UEMOA-Pesticides	UEMOA	En cours (clôture fin Déc 2020)
Appui Technique DOAG-IL1-Amende- ment 6	BADEA USAID	En cours En négociation
UPS CALLERS FSRP	WASCAL Banque mondiale	En cours En montage

▮ **BIOSECURITE** : CEDEAO, UEMOA, USAID, EM

▮ **SEMENCES**: CEDEAO, UEMOA, CORAF, USAID, AFSTA, Iowa State University, FAO, EM...

▮ **PESTICIDES**: CEDEAO, UEMOA, Industrie phytosanitaire, FAO, SAICM (Strategic Approach to International Chemicals Management), CPAC (Comité Inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale), EM.

▮ **GESTION DES CONNAISSANCES** : Campus numérique des Systèmes complexes UNESCO

▮ **GROUPE DES PTFS DE BAMAKO** :



- + Existence d'un large parapluie politique dans le cadre du CILSS et élargi à l'espace CEDEAO/UEMOA.
- + Statut d'unique structure de coordination sous régionale de la recherche cumulant les aspects Agriculture/Environnement/ Changements climatiques/Marchés/Population & Développement/ Genre/ Dividende Démographique
- + Unique structure sous régionale disposant d'un mécanisme de suivi des questions de population et de dividende démographique dans leurs relations interactionnelles avec la SAN, la GRN, les Changements climatiques, la vulnérabilité et la résilience des populations urbaines et rurales.
- + Unique structure sous régionale abritant un Comité Sahélien des Pesticides en charge de l'homologation des pesticides dans l'espace Sahélien et de la CEDEAO;
- + Unique structure sous régionale disposant d'une base de données de semences homologuées au niveau régional;
- + Unique structure sous régionale disposant d'une base de données de connaissances en ligne avec plus de 1500 ouvrages et articles sur les technologies de bonnes pratiques dans le domaine de la production végétales et animales, la gestion des ressources naturelles, la récupération des terres, les Techniques culturales, les technologie des opérations post-récolte, d'usinage, d'écorticage/égrenage, Conservation et stockage, les bonnes pratiques de résilience et la recherche sur le dividende démographique, le genre et l'autonomisation des femmes et les interrelations Population/Développement...
- + Les Bailleurs de Fonds en général et ceux orientés vers les institutions africaines en particulier sont assez ouverts aux thématiques développées par l'INSAH.
- + L'INSAH travaille sur des thèmes porteurs et intègre parfaitement les cadres de collaboration avec les institutions sous régionales de coopération et de développement.
- + L'INSAH dispose d'une image et d'une crédibilité scientifiques renforcée par son affiliation à des mécanismes de certifications de qualités (CAMES, UEMOA, CEDEAO, ISO, etc.)
- + Une adhésion clairement affichée des instances statutaires du CILSS (Sommet des Chefs d'Etats (CE), Conseil des Ministres (CM), Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) à la vision et à la mission de l'INSAH.



SITUATION FINANCIÈRE



Le système comptable du CILSS se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale. Ces deux comptabilités sont tenues en francs CFA par année civile allant du 01 janvier au 31 décembre. La comptabilité du CILSS de l'exercice 2020 est tenue conformément au règlement financier du CILSS adopté en Conseil ordinaire des Ministres du CILSS le 26 juin 1998 à Niamey (NIGER), révisé le 2 Octobre 2005 à Nouakchott en Mauritanie et les 23 et 24 mars 2010 à Ndjamen (République du Tchad). Le référentiel comptable utilisé pour la comptabilité générale est le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) adopté par le Conseil des Ministres de mars 2006 tenu à Bissau en Guinée Bissau.

EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2020

Le budget du CILSS dont celui de l'INSAH est annuellement adopté par le conseil des Ministres du CILSS

après son approbation par le CRSP. La situation financière suit la logique annuelle de l'exécution du budget 2020.

Le budget 2020 de l'INSAH approuvé par le Conseil des Ministres du CILSS pour un montant de 2 260 202 964 F CFA a été exécuté à hauteur de 25,97%.

- + Les charges de personnel représentant 34,22% du budget global ont connu un faible taux d'exécution de 43,12%. Plusieurs recrutements prévus en 2020 dans le cadre de la réforme en cours du CILSS qui devraient doter l'INSAH des ressources humaines indexées sur des ressources financières régaliennes n'ont pas été effectifs. A cela s'ajoutent plusieurs compétences à recruter dans le cadre de l'opérationnalisation du COHAP qui n'ont pas eu lieu.
- + Les frais généraux de 3,44 du budget global ont connu un taux d'exécution de 47,91% pour assurer le fonctionnement minimal de l'INSAH.
- + Le niveau d'exécution des investissements à seulement 4,03% est lié essentiellement au financement de la BADEA intégralement dédié aux équipements et dont le paiement direct au fournisseur sélectionné a été effectué par la BADEA.
- + Les interventions qui représentent 58,30% du budget total n'ont connu qu'un taux d'exécution de 16,28%.

TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2020 (EN FCFA)

RUBRIQUES	Budget 2020 approuvé par le Conseil des Ministres	Engagement au 31-12-2020	Solde budgétaire C= A-B	Taux d'exécution D=B/A
FRAIS DU PERSONNEL	773 450 434	333 512 070	439 938 364	43,12%
FRAIS GENERAUX	77 765 000	37 261 075	40 503 925	47,91%
INVESTISSEMENTS	91 195 000	1 649 500	89 545 500	1,81%
INTERVENTIONS	1 317 792 530	214 548 759	1 103 243 771	16,28%
TOTAL	2 260 202 964	586 971 404	1 673 231 560	25,97%

DIFFICULTES ET LEÇONS APPRISES

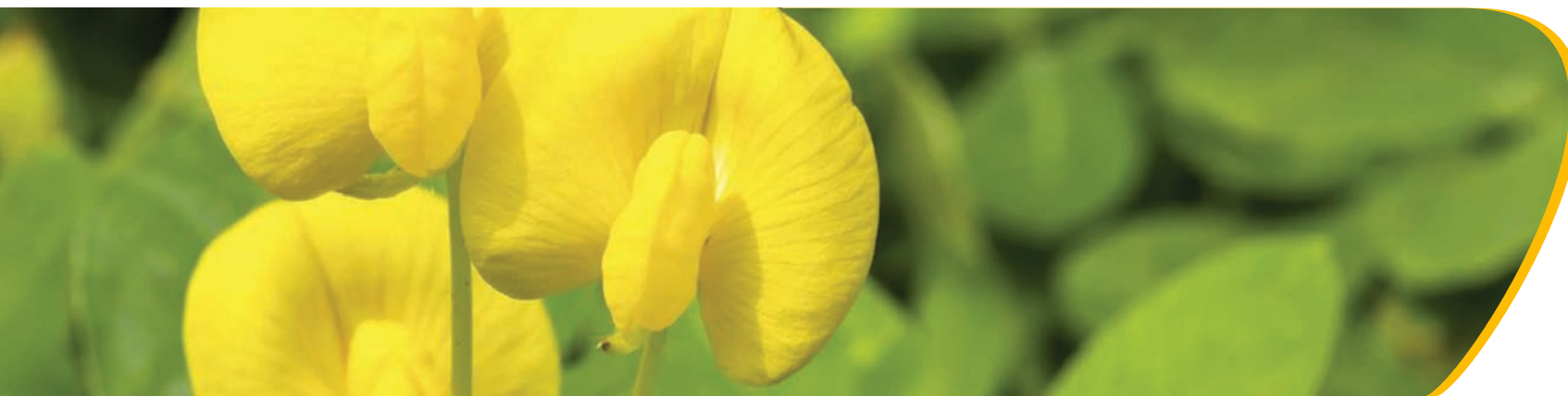
Les difficultés rencontrées concernent essentiellement la conséquence liée au déficit de mobilisation des ressources financières par rapport aux prévisions de l'Institution vis-à-vis de certains partenaires et des Etats membres du CILSS. Les ressources humaines ainsi que les activités programmées dans cette perspective n'ont pas été soutenues financièrement et ont impacté négativement le taux d'exécution technique et budgétaire.

Nonobstant ces difficultés ci-dessus évoquées, concernant l'amélioration de la production agricole pour contribuer à la résolution des crises alimentaires, il est indispensable que les Etats investissent dans la mise à disposition des producteurs des intrants et des équipements agricoles appropriés et notamment les semences en qualité et quantité suffisantes. Le renforcement des capacités des producteurs dans le domaine de la production de semences de qualité répond à cette problématique.

L'implication de l'INSAH dans la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des SNRA de par le passé mener à bien les études & recherches en agro-socio-économie a été une occasion de constater que la coordination de la recherche agricole au niveau sous régional peut contribuer à maintenir le niveau de compétence et d'expertise des SNRA à un niveau raisonnable. Il est donc impérieux que ce rôle joué par l'INSAH soit redynamisé.

Le département en charge des questions de population et développement doit être davantage soutenu afin qu'il poursuive les activités de développement des indicateurs démographiques et socio-économiques, d'analyse des causes de la malnutrition dans tous les pays du CILSS et de la CEDAO et surtout l'analyse des interactions entre productions agricoles et l'évolution démographique. Un programme sur le triptyque Sécurité Alimentaire/GRN/Population doit être mis en œuvre à moyen terme.

Dans le domaine des politiques agricoles, échanges et flux transfrontaliers, la crédibilité du CILSS dépendra de sa capacité à répondre face aux multiples champs qui lui sont ouverts et ainsi à mieux répondre aux challenges des diverses réglementations. Le personnel doit être étoffé à tous les niveaux surtout en spécialistes en agriculture, développement, de semences, biosécurité, GRN/CC, gestion des pesticides et des engrais.



QUELQUES EVENEMENTS PHARES AVEC QUELQUES PUBLICATIONS DE L'INSAH EN 2020

Quelques Evènements phares de l'INSAH en 2020

Annexe 1: relations publiques et partenariat



Meilleurs Vœux 2021

Le Directeur Général, Dr Mohamed Abdellahi EBBE et tout le personnel de l'Institut du Sahel vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.



SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS par visio le 3 Nov. 2020

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS par visioconférence le 3 Novembre 2020 Téléchargez ici le Communiqué final.



Tenue de la 46ème Session Ordinaire du Comité Sahélien des Pesticides, 23 Nov. – 03 Déc 2020, Bamako, Mali

L'Institut du Sahel (INSAH) organise la 46ème Session Ordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) du 23 novembre au 03 décembre 2020 à Bamako (République du Mali).

Foire aux savoirs virtuelle sur la Corne de l'Afrique et le Sahel : Promouvoir l'innovation pour renforcer la résilience aux chocs climatiques



Foire aux savoirs virtuelle sur la Corne de l'Afrique et le Sahel, 19 – 23 oct. 2020

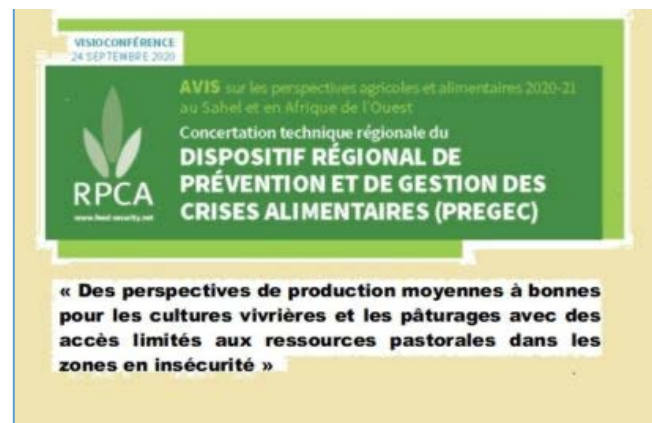
Foire aux savoirs virtuelle sur la Corne de l'Afrique et le Sahel : Promouvoir l'innovation pour renforcer la résilience aux chocs climatiques, du 19 au 23 octobre 2020



Visite de son Excellence l'ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie au Mali à l'INSAH ce jour 23 oct. 2020
L'INSAH a reçu ce jour 23 oct. 2020 la visite de son Excellence l'ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie au Mali, Monsieur Ahmedou Ould Ahmedou.



PACKAGE PRAPS – catalogue sur quelques réalisations du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)
Le « Package PRAPS » est constitué de différents produits conçus dans diverses langues (en français, en anglais, en arabe, en espagnol et en chinois) mettant en...



Avis des concertations régionales sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest par VC le 24 sept. 2020

Il est à noter Des perspectives de production moyennes à bonnes pour les cultures vivrières et les pâturages avec des accès limités aux ressources pastorales dans les zones en insécurité



Célébration de la 35ème Journée du CILSS, le 12 septembre 2020

Le CILSS a retenu le thème : « Les effets de la pandémie à COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest et les efforts d'adaptation du CILSS... »



Tenue de la 19ème Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS le 20 juillet 2020 par visioconférence

La 19e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), s'est tenue par visioconférence, le lundi 20 juillet...



Version actuelle du Catalogue Régional des espèces et variétés végétales CEDEAO-UEMOA-CILSS

Présentation du Catalogue Régional des espèces et variétés végétales CEDEAO-UEMOA-CILSS, Variétés homologuées 2016 - 2018



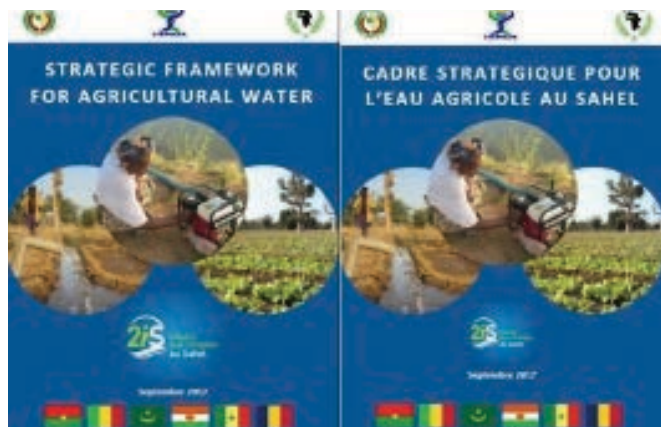
Concertation technique du Dispositif Régional PREGEC par visioconférence du 18 juin 2020.

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC).



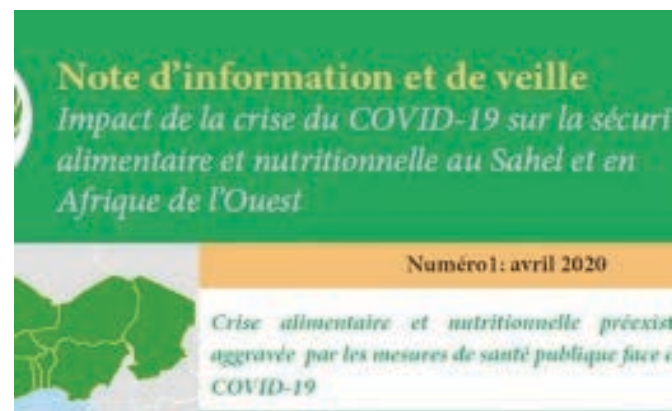
Tenue des instances statutaires du CILSS par visioconférence du 29 juin au 13 juillet 2020

Le CILSS organisera ses instances statutaires du 29 juin au 13 juillet 2020, par visioconférence: La 19ème session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le 13 juillet 2020



CADRE STRATEGIQUE POUR L'EAU AGRICOLE AU SAHEL / STRATEGIC FRAMEWORK FOR AGRICULTURAL WATER

Le présent Cadre Stratégique (CS) et son complément le Plan d'Action Régional ont été développés par une Task Force régionale coordonnée par le



Note d'information et de veille – Impact de la crise de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Avril 2020

Premier numéro de la note d'information et de veille issue du dispositif de suivi à distance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays



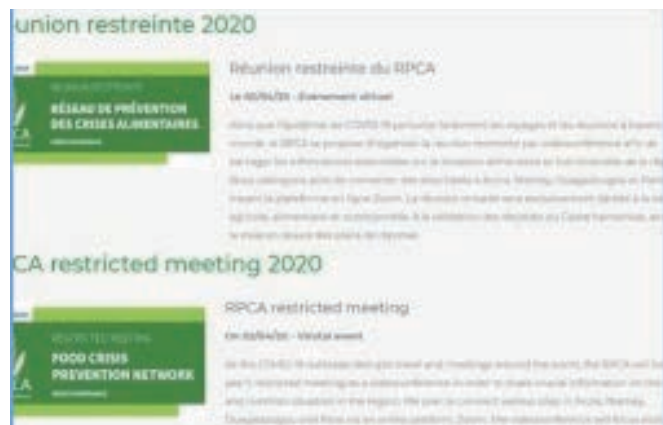
Édition 2020 du forum des prévisions saisonnières 2020 au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 23 avril 2020 par visioconférence

Édition 2020 du forum des prévisions saisonnières 2020 au Sahel et en Afrique de l'Ouest a eu lieu le 23 avril 2020 par visioconférence



SIGEPAO – Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest

Le Système Intégré de Gestion des Pesticides en Afrique de l'Ouest (SIGEPAO): Outil dans la mise en œuvre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation



Réunion restreinte du RPCA par vidéoconférence – Événement mondial, le 02 avril 2020
 Alors que l'épidémie de COVID-19 perturbe fortement les voyages et les réunions à travers le monde



Plan de contingence du CILSS face au COVID-19 et institution du télétravail en raison de la pandémie du CORONAVIRUS
 Plan de contingence du CILSS face au COVID-19 et institution du télétravail en raison de la pandémie du CORONAVIRUS



La Foire aux savoirs sur la Corne de l'Afrique et le Sahel : Promouvoir l'innovation pour renforcer la résilience aux chocs climatiques
 L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en partenariat avec le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel



Atelier de restitution des directives pour la réalisation des études de suivi sanitaire et environnemental adoptées par le CSP/INSAH, 19-21 février 2020 à Ouagadougou
 L'INSAH/CILSS a organisé du 19 au 21 février 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso, un Atelier de restitution des directives pour la réalisation des



Tenue de la 19ème Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS le 20 juillet 2020 par visioconférence

La 19e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), s'est tenue par visioconférence, le lundi 20 juillet...



Version actuelle du Catalogue Régional des espèces et variétés végétales CEDEAO-UEMOA-CILSS

Présentation du Catalogue Régional des espèces et variétés végétales CEDEAO-UEMOA-CILSS, Variétés homologuées 2016 - 2018



Concertation technique du Dispositif Régional PREGEC par visioconférence du 18 juin 2020.

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC).



Tenue des instances statutaires du CILSS par visioconférence du 29 juin au 13 juillet 2020

Le CILSS organisera ses instances statutaires du 29 juin au 13 juillet 2020, par visioconférence: La 19ème session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le 13 juillet 2020

Annexe 2 : quelques publications

Item	Titre des rapports et lien web
1.	Rapport annuel 2019 de l'INSAH, Décembre 2019. Auteurs : Equipe éditoriale - Directeur des publications : DG de l'INSAH, Dr Mohamed Abdellahi EBBE - Equipe de rédaction : Chefs de programmes départements et unités - Appui à l'édition : Monsieur Aguibou COULIBALY, Chef UCID lien: http://publications.insah.org/share/doc/documents/Rapport_annuel_2019_INSAH.pdf
2.	Publications dans le domaine de la protection des végétaux • Liste positive issue de l'évaluation des dossiers au cours de la 45ème session ordinaire du CSP (Novembre 2019), http://www.insah.org/doc/pdf/Liste-positive-CSP-45_Nov_2019.pdf • Liste des pesticides autorisés par 44ème session ordinaire du Comité Sahélien des Pesticides (Mai 2019), http://www.insah.org/doc/liste_globale_pesticides_autorises_par_CSP_vers_mai_2019.pdf • Liste globale des pesticides autorisés par le Comité Sahélien des Pesticides, Version de Mai 2019, http://www.insah.org/doc/liste_globale_pesticides_autorises_par_CSP_vers_mai_2019.pdf Autres publications d'articles du DG
3.	orthsoc.org > PUBLICATIONS - METALEPTEA - The Orthopterists' Society METALEPTEA. The society's tri-annual newsletter (generally sent out Spring, Summer, Fall) contains news about the society's meetings and publications, ... The society's tri-annual newsletter (generally sent out Spring, Summer, Fall) contains news about the society's meetings and publications, information about members, book reviews, short articles about members' research projects and other Orthoptera-related matters, and submitted photographs. Metaleptea is free to all members of the society. https://orthsoc.org/publications/metaleptea/
4.	The Desert Locust situation and forecast have been updated on Locust Watch (http://www.fao.org/ag/locusts) as of today, 8 May 2020. The situation remains extremely serious in the Horn of Africa where a new generation of swarms are starting to lay eggs, which coincides with the current planting season. • Country situation maps show changes in the weekly situation: http://www.fao.org/ag/locusts/en/info/2094/2537/index.html • The new Locust Hub has locust data and emergency response progress: https://locust-hub-hqfao.hub.arcgis.com • New eLocust3 digital tools for data collection have been developed: http://www.fao.org/ag/locusts/en/activ/DLIS/eL3suite/index.html

Référence : ISN: 2867, Cote: RA-2867



- lien web : <http://insah.cilss.int>
- puis cliquer sur menu CSP

President's Message: The rthopterists' Society has been able to play a small part in helping Africa re-alize its potential first of all by having our first ever Congress in Africa and also by welcoming our **new Executive Director Mohamed Abdellahi Ould Babah EBBE**, who has worked on locusts in Mauritania for many years and who now is the Director General of the Institut du Sahel (INSAH/ CISS) in Bamako Mali.

COMITÉ PERMANENT INTER- ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



INSTITUT DU SAHEL

RAPPORT ANNUEL 2020

Equipe éditoriale

Directeur des publications : Dr Mohamed Abdellahi EBBE

Chef d'équipe de rédaction : Chefs de programmes, départements et unités

Appui à l'édition : Monsieur Aguibou COULIBALY, Chef UCID

Publication
Institut du Sahel (INSAH)
B.P. : 1530, Bamako, Mali,
Tél: (223) 20 22 47 06
Fax: (223) 20 22 78 31
Email: administration.insah@cilss.int
Site Web: insah.cilss.int

Nos partenaires

